



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°67 (N°149) – 1,50 €

1^{er} DÉCEMBRE 2017

**GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE**

En participant pendant 4 mois à la concertation avec le gouvernement, les directions syndicales ont littéralement organisé la défaite sans combat sur les ordonnances contre le code du travail.

Ainsi se trouve ouverte la voie à un déluge d'attaques contre le prolétariat et la jeunesse.

UNE URGENCE : AGIR POUR LA RUPTURE IMMÉDIATE DU DIALOGUE SOCIAL

Ordonnances : la défaite est consommée

Le 22 septembre, de manière spectaculaire et provocatrice, Macron signait devant les caméras de toutes les télévisions les ordonnances contre le code du travail. Sur le contenu de ces ordonnances, la gravité de l'attaque ainsi portée contre la classe ouvrière, nous renvoyons nos lecteurs aux développements du CPS précédent.

Il est vrai que formellement, les ordonnances ne seront véritablement adoptées de manière définitive qu'à travers l'adoption de la loi d'habilitation par l'Assemblée nationale. Mais en réalité « la messe est dite ». D'ailleurs il faut noter qu'en vertu des institutions réactionnaires de la V^e République, leur entrée en application suit immédiatement la signature de Macron, sans attendre le vote de l'Assemblée.

C'est une défaite majeure, et le premier devoir de tout militant attaché aux intérêts de la classe ouvrière est de le dire. Dans ce genre de circonstances, les appareils dirigeants des syndicats cherchent à nier la défaite tant que c'est possible pour mieux camoufler leurs responsabilités, accusant volontiers de « défaitisme » ceux qui disent ce qu'il en est réellement. Ils auront cette fois plus de difficultés à le faire. Pour des raisons qui sont les siennes - et qui comme on le verra plus bas n'ont elles rien à voir avec les intérêts ouvriers - Mélenchon lui-même, après avoir multiplié les rodomontades précédemment, a indiqué que « *Macron avait le point* », bref, que l'affaire était pliée. Sur ce point précis, il est impossible de ne pas partager son appréciation.

De cette défaite, les appareils syndicaux portent l'entière responsabilité. D'abord ce sont eux - ainsi que les

dirigeants du PS et du PCF, qui, en appelant à voter Macron au second tour de la présidentielle, l'ont renforcée et ont contribué au désarmement politique du prolétariat. Ensuite, ce sont encore eux qui ont rendu possible par leur participation constante durant 4 mois à la concertation le fait que le gouvernement puisse présenter sans qu'on puisse rien y objecter les ordonnances comme le produit du dialogue social.

Mailly pour FO n'a cessé 4 mois durant d'expliquer que ladite concertation avait permis des « avancées » majeures. Quant à Martinez, il faut rappeler que fin août il prétendait ne rien connaître du contenu des dites ordonnances, donnant ainsi corps à l'idée que ce contenu était incertain. Il faudra attendre le 19 septembre pour que son compère de la direction de la CGT Fabrice Angeï avoue benoîtement ce que tout le monde savait, c'est-à-dire que le contenu final fin septembre était strictement identique au projet initial de début juin.

Cela donne le cadre de l'appel à la journée d'action du 16 novembre par la CGT, FO, la FSU, l'UNEF, la FIDL, l'UNL qui d'ailleurs ne se prononce nullement pour le retrait des ordonnances mais proteste contre « *de nombreuses dispositions inacceptables des ordonnances, limitant des droits des salariés* » (il y aurait donc d'autres dispositions qui seraient « acceptables » ?) et « *s'adressent solennellement au gouvernement afin qu'il prenne en considération les attentes sociales multiples qui s'expriment* ». De qui se moque-t-on ?

Rien d'étonnant à ce que les travailleurs et la jeunesse aient ignoré cet appel !

(suite page 2)

Sommaire :

• ÉDITORIAL.....	P.1
• SUPPLÉMENT À C.P.S. FONCTION PUBLIQUE (8 OCTOBRE 2017)	P.10
• SUPPLÉMENT À C.P.S. UNIVERSITÉS (11 NOVEMBRE 2017)	P.12
• SUPPLÉMENT À C.P.S. FINANCES PUBLIQUES (10 NOVEMBRE 2017)	P.14
• VENEZUELA	P.16
• PALESTINE	P.21
• LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.....	P.27

Sur la base de sa première victoire, le gouvernement Macron-Philippe fait adopter sans difficulté les budgets de l'État et de la Sécurité sociale, budgets de classe, budgets de guerre contre le prolétariat

De la même manière, il faut noter que les directions syndicales n'ont même pas fait mine de lever la main contre le budget 2018, non plus que contre le budget de la SS, pourtant d'une rare violence contre la classe ouvrière, la jeunesse.

Ce sont des budgets dont le caractère de classe est affirmé et même revendiqué avec le plus grand cynisme. Entre « flat tax » et réforme de l'ISF, les 100 premiers contributeurs vont avoir un allègement d'1,5 million d'euros annuels chacun. Encore faut-il ajouter que les grands groupes capitalistes, entre paradis fiscaux et délocalisations des sièges sociaux, en sont pratiquement totalement exemptés.

Par contre, c'est le budget de la baisse des APL, de la PAJE (prestation à la naissance de l'enfant qui baisse de 15 euros et dont le plafond de ressource pour en être bénéficiaire baisse aussi), du blocage du point d'indice dans la Fonction publique. C'est le budget du licenciement de dizaines de milliers d'emplois aidés, etc.

Plus meurtrier encore est le budget de la SS qui, via la suppression des cotisations dites « salariales » – et la baisse considérable des cotisations dites patronales à travers le CICE, même si celle-ci ne donnera sa pleine mesure qu'en 2019 –, vise à assécher totalement les ressources de la SS, en même temps que le montant des pensions est réduit brutalement ainsi que le salaire des fonctionnaires (la compensation indemnitaire pour les actifs ayant un caractère très provisoire – sur 2 ans). La conséquence en est immédiate : augmentation du forfait hospitalier, fermeture de lits et développement de la « chirurgie ambulatoire », Buzyn ayant annoncé que 30 % des prescriptions étaient « inutiles ». Or non seulement les dirigeants syndicaux n'ont pas levé le petit doigt contre l'un et l'autre budgets, mais encore la simple revendication de défense de la Sécurité sociale fondée sur le salaire différé est méthodiquement occultée, et même combattue, par exemple lorsque les fédérations syndicales de fonctionnaires acceptent de discuter sur le terrain de la « compensation » de l'augmentation de la CSG.

L'offensive continue au pas de course : formation professionnelle, apprentissage...

L'offensive anti-ouvrière ne connaît pas d'interruption. A peine l'encre de la signature des ordonnances par Macron était-elle sèche, que le 12 octobre Macron convoquait les dirigeants syndicaux pour la suite du programme : formation professionnelle, apprentissage. Les dirigeants syndicaux s'y précipitaient. « C'est toujours une bonne chose de se parler », déclarait Martinez à ce propos. Bien sûr – le gouvernement ne cesse de le dire – toutes les contre-réformes constituent un tout cohérent. Par exemple, la réforme de la « formation professionnelle » est inséparable du projet de liquidation des droits en matière d'indemnités chômage.

Quant à la réforme de l'apprentissage, elle s'intègre parfaitement dans les objectifs fixés par Darmanin dans le cadre du « forum » action publique : à savoir, préparer les changements de tutelle (passage sous la coupe des régions d'un certain nombre de fonctionnaires d'État, privatisations et suppressions de services entiers). A cet égard, la réforme de l'apprentissage constitue pour les lycées professionnels et le statut de leurs professeurs une menace mortelle.

Le MEDEF a assez clairement donné la feuille de route au gouvernement. Rendant compte d'un colloque qu'il organisait, intitulé « Mettre l'entreprise au cœur de l'apprentissage », on peut lire en conclusion :

« Plusieurs interventions ont souligné la complexité et la rigidité du système français, trop étatique – en Grande-Bretagne l'apprentissage relève d'un seul ministère des "entreprises, compétences et innovations" tandis qu'il est en France éclaté entre 14 ministères. "Il faut nous donner la liberté d'élaborer les contenus et les financements"... "si l'on remet l'entreprise au cœur de la gouvernance, l'apprentissage repartira de lui-même, car c'est stratégique pour elle !" ... Il faut "davantage prendre en compte les enjeux économiques d'un territoire" et il est "nécessaire de décloisonner le système – notamment entre le monde de l'apprentissage et le monde de l'enseignement professionnel..." »

Ce programme est d'ailleurs aussi vieux que le patronat lui-même. Le chercheur Guy Brucy, qui a fait une histoire de l'apprentissage et de la formation professionnelle, évoque la position du patronat... en 1911, dans ces termes : « Du côté des industriels, prévaut l'idée qu'à l'extrême variété des réalités économiques locales doit correspondre la même variété des modes de formation organisés, contrôlés et financés par "des corporations réellement compétentes". Ils plaident donc pour la constitution d'un dispositif très décentralisé. Ouvrant le congrès de l'apprentissage de Roubaix le 2 octobre 1911, Eugène Motte, grand patron du textile du Nord, déplore qu'"on s'habitue trop à légiférer, à uniformiser" et estime que "c'est une faute". Il demande qu'on en revienne "à l'idée provinciale" et qu'on persévère dans "l'idée régionale et dans l'idée d'adaptation aux besoins"».

C'est clair : substituer aux diplômes nationaux reconnus par les conventions collectives – au moment où celles-ci, en vertu des ordonnances, doivent s'effacer devant l'accord d'entreprise des diplômes locaux, dont les contenus seront déterminés par les patrons localement, en fonction des « enjeux économiques des territoires ».

Tel est l'objectif des groupes de travail mis en place par le gouvernement avec le MEDEF, les régions, les dirigeants syndicaux, et dont le premier s'est réuni sous la houlette de Pénicaud. Dans *Les Echos* du 10 novembre, on peut lire : « Pour lever les freins, la ministre veut que les entreprises "s'engagent plus dans la co-construction (du contenu) des diplômes" et qu'elles puissent "davantage piloter les centres (de formation) en fonction de leurs besoins". »

Interrogé sur *Franceinfo* pour savoir si la concertation « était moins conflictuelle que sur les ordonnances » (sic), Pénicaud l'a confirmé par sa réponse : « tout le monde veut cette réussite ».

Économie française : tout va bien... mais rien ne va plus

Code du travail, Sécurité sociale et retraites, droit aux études, soumission de la formation professionnelle au patronat, indemnités chômage, statut de la Fonction publique et des

cheminots, liquidation du logement social : l'offensive du gouvernement Macron-Philippe se distingue des précédentes

par son caractère systématique. Aucun domaine de la vie sociale n'y échappe.

Les conquêtes sociales qu'il s'agit de liquider pour la plupart d'entre elles remontent aux mobilisations révolutionnaires de la fin de la seconde guerre mondiale et de l'après-guerre, voire de la grève générale de juin 1936 –, à l'exception de l'indemnité chômage qui date de 1958.

L'objectif du gouvernement Macron-Philippe est historique : c'est celui qu'avait annoncé Kessler, le patron d'Axa : « *en finir avec le compromis de 1945* », celui par lequel la bourgeoisie française, par crainte de tout perdre (c'est-à-dire le pouvoir), avait dû faire de très importantes concessions au prolétariat.

Le « *compromis de 45* » constitue aujourd'hui pour la bourgeoisie française dans sa lutte pour préserver une place sur le marché mondial un boulet aux pieds qui, ajoutée aux handicaps antérieurs (le capitalisme français avant même la guerre avait un caractère de capitalisme rentier, marqué par une faiblesse industrielle récurrente) est insupportable. Il lui faut impérativement s'en débarrasser.

Qu'est ce qui marque en effet la situation de l'économie française ? A lire la presse bourgeoise, on peut être perplexe devant l'aspect apparemment contradictoire du diagnostic proposé.

Ainsi *Le Monde* du 1^{er} novembre titre : « *L'économie française continue de croître à un rythme soutenu* ». Mais 8 jours plus tard, le 9 novembre, le titre a une autre tonalité : « *L'industrie française peut-elle encore être sauvée ?* » Comment s'y retrouver ?

On ne peut nier l'existence depuis un an d'une certaine augmentation de la production manufacturière (ou plus largement, industrielle). Or il nous faut réfléchir sur ce « mystère ». La production manufacturière est annoncée pour 2017 avec une hausse significative, +2,4 en glissement annuel (contre +2,9 en Allemagne). Mais quand on regarde le détail, on constate que cette hausse est due quasi exclusivement à l'augmentation de la production de biens de

consommation (+3,1) et très peu de la production de « biens d'investissement » (encore faut-il dire que la définition de « *biens d'investissement* » par nombre d'économistes bourgeois ne correspond pas toujours à ce que Marx appelle le secteur « *de production des moyens de production* », puisque le secteur automobile, par exemple, est parfois classé dans les « *biens d'investissement* » alors que l'automobile est un objet de consommation et que les économistes bourgeois parlent d'« *investissement des ménages* ».

L'augmentation de la production manufacturière ne correspond donc pas nécessairement à un renforcement de la position du capitalisme français dans le monde. Par exemple, un secteur comme le bâtiment, qui connaît une certaine relance, produit exclusivement pour le marché intérieur.

Précisément, la situation française est marquée par une certaine reprise de la production manufacturière et en même temps par une accélération de la dégradation de la situation du capitalisme français dans le monde.

Le juge en la matière, ce sont les déficits aggravés du commerce extérieur :

« *Le déficit commercial s'est "très nettement creusé" en juillet pour atteindre 6 milliards d'euros, soit 1,1 milliard de plus qu'en juin. Sur les sept premiers mois de 2017, le déficit cumulé atteint 41,02 milliards contre 27,23 milliards au cours de la période correspondante de 2016. En juillet, les importations ont atteint un montant de 45,25 milliards, soit une hausse de 3,0% par rapport à juin. Les exportations ont également augmenté mais dans une moindre proportion et s'inscrivent en progression de 0,5% à 39,3 milliards d'euros.* » (*La Tribune*, 7 septembre)

Dans le détail des secteurs, on se rend compte que le solde est partout négatif y compris dans l'agro-alimentaire, n'étant positif que dans l'industrie militaire et les transports, qu'il est négatif aussi bien avec les USA, le Japon, l'Italie, et négatif de manière abyssal avec l'Allemagne, avec 17 milliards de déficit annuel.

Le lancinant problème de la compétitivité

Cela renvoie au lancinant problème - pour la bourgeoisie française - de la compétitivité. *Le Monde* indiquait en mai que lorsque la consommation en France augmentait de 1 %, les importations augmentaient de 0,8 %, et le PIB seulement de 0,2 %. Autrement dit, en valeur, 80 % de la production nouvellement consommée vient de l'importation.

A vrai dire, il y a deux paramètres généralement combinés pour améliorer la compétitivité : d'une part, l'introduction de nouvelles techniques de production, dans l'industrie pour faire simple la robotisation ; d'autre part, la baisse du coût de la force de travail par l'augmentation du taux d'exploitation. La première, dans le système capitaliste, comme nous l'explique Marx, n'intervient que si elle permet d'augmenter la masse du profit, autrement dit si les robots introduits coûtent moins cher que la force de travail qu'ils permettent de remplacer. Toujours pour paraphraser le *Capital*, l'introduction de ces robots donne pour un temps à l'entreprise capitaliste qui les utilise un « *état de grâce* » qui lui permet de gagner des parts de marché, donc de compenser la tendance à la baisse du taux de profit par une augmentation de la masse du profit (de sa quantité en valeur absolue). C'est ce dont profite aujourd'hui l'industrie allemande.

Qu'en est-il en France ?

Le site économique *Passi Xerfi Canal* écrit :

« *Les chiffres sont pourtant éloquents et largement médiatisés. An 2015 l'IFR, la Fédération internationale de robotique, recensait 127 robots pour 10 000 salariés dans le secteur manufacturier. Le chiffre nous situe certes au 14^e rang mondial, nettement au-dessus de la moyenne. Nettement au-dessus également du Royaume-Uni, et de quelques pays comme la Suisse, les Pays-Bas ou la Finlande. Mais en dessous de l'Italie, de l'Espagne et des États-Unis. Et surtout très en retrait de la Suède, du Danemark, de l'Allemagne, et des grandes économies d'Asie.*

Ce déficit de robots, si l'on peut parler de déficit, est inégalement réparti. Dans le secteur automobile, l'écart est de 940 robots en France pour 10 000 salariés contre 1147 en Allemagne, pour prendre notre principal pays de référence. (...)

Il n'en reste pas moins que dans les autres secteurs le retard français reste significatif. 75 robots pour 10 000 salariés, là où l'on en compte 170 en Allemagne, ou 126 en Italie. La France se place néanmoins devant l'Espagne à secteurs comparables. Et si l'on braque le projecteur sur l'Allemagne, le taux de robotisation allemand est plus du double du taux hexagonal dans la chimie-plasturgie. Il surplombe de 85 % le taux français dans l'industrie des métaux, et de 55% dans l'agro-alimentaire. »

C'est à cette question que prétendait répondre notamment le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi). Hélas ! On apprend par *Le Monde* que « *Le CICE a eu peu d'effet sur l'investissement et l'emploi, le CICE étant utilisé pour reconstituer les marges des entreprises* ».

Reste donc la solution, pour réduire le déficit, de concurrencer les pays à bas coût de main-d'œuvre : à savoir la diminution massive de la force de travail.

La dette publique s'aggrave

Pour compléter sur la situation économique de la France, il faudrait évoquer celle de la dette : « *La dette publique de la France a augmenté de 62,3 milliards au premier trimestre de l'année 2017, pour atteindre un montant total de 2209,6 milliards, d'après des chiffres dévoilés ce vendredi 30 juin par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Rapportée à la richesse nationale, cette dette de l'ensemble des administrations publiques, mesurée selon les critères de Maastricht, atteint 98,9 % du produit intérieur brut, contre 96,3 % à la fin du dernier trimestre 2016. Le ratio de la dette au premier trimestre est largement supérieur, à ce stade, à l'objectif que s'était fixé le précédent gouvernement pour 2017. Ce dernier s'était engagé à*

ramener la dette à 96 % du PIB cette année, après 96,3 % en 2016. »

Là aussi, la comparaison avec l'Allemagne est cruelle, dont la dette n'est certes pas négligeable mais qui depuis plusieurs années adopte des budgets en excédent. D'où l'annonce du gouvernement de sa volonté de faire passer le déficit en deçà des 3 %. Mais comme par ailleurs la tentative désespérée de rétablir la situation du capitalisme français exige de réduire toujours plus l'imposition du capital, ce but ne peut être atteint que par la réduction brutale des budgets alloués aux besoins sociaux (enseignement, logement, Sécurité sociale et santé, retraites, etc.). C'est le fond du budget 2018.

Quelques illustrations

Il est impossible de rentrer dans le détail pour illustrer cette situation de dégradation du capitalisme français. Mais on peut prendre trois illustrations :

- La fusion Siemens-Alstom, une « *fusion à l'accent allemand* » dit *Le Monde* qui intervient après la vente de pans entiers d'Alstom à GE (la totalité de la branche Energie). Après avoir « promis » de créer 1000 emplois, Alstom GE est en train notamment de licencier 350 des 800 salariés de l'usine de Grenoble. Ce n'est qu'un début. GE vient d'annoncer un plan de suppressions d'emploi massif dans le monde, qui touchera particulièrement les anciennes entreprises Alstom. Aujourd'hui, c'est ce qui reste d'Alstom qui est accaparé par Siemens, illustrant avec brutalité le rapport de force franco-allemand.

Ce n'est pas n'importe quoi. Il s'agit du TGV, c'est-à-dire de l'un des fleurons de l'industrie française. Le résultat attendu, c'est là aussi la perspective de licenciements et de fermetures d'usine, en particulier Mulhouse et peut-être Valenciennes (on rappelle que Mulhouse avait échappé à la fermeture par l'imposition d'une commande de motrices à la SNCF). Il faut signaler que Le Maire recevait récemment à Valenciennes les appareils syndicaux quand, dans le même temps, les manifestants se faisaient violemment matraquer par les flics.

- L'avenir de STX. Là, il s'agit du rapport avec l'Italie. A la différence de Siemens, l'impérialisme français joue dans la même catégorie que l'impérialisme italien, impérialisme mineur. C'est sans doute pourquoi Macron a commencé par un coup de menton avec l'annonce de la nationalisation

provisoire. Mais cela n'a pas duré. Car de sérieuses mesures de rétorsion étaient en vue en Italie, même en particulier vis-à-vis de Vivendi. Résultat final : Macron-Philippe ont reculé en rase campagne. Fincantieri disposera de 51 % des actions, donc contrôlera l'entreprise.

- Il faut enfin revenir sur PSA. PSA est passé de 123 000 à 90 000 ouvriers dans le monde en six ans. Sans doute PSA vient de racheter Opel. Mais Opel, jusqu'alors filiale de General Motors, est chroniquement déficitaire. Et par ailleurs, PSA ne cesse d'accumuler les déboires en Chine. Il faut rappeler que le « redressement » miraculeux de PSA avait pris la forme d'un partenariat avec Dongfeng en Chine.

« *En effet, les ventes de Peugeot et de Citroën s'effondrent sur place. Il n'y a pas d'autres mots puisqu'elles ont reculé de près de 30% de juillet à août. Si on regarde depuis le début de l'année c'est encore pire puisqu'elles s'effondrent de plus de 42% sur les neuf premiers mois par rapport à l'année dernière. Pourtant, la Chine est un marché gigantesque pour PSA. Peugeot y est arrivé en pionnier au milieu des années 80 avec ses 504 et 505, ça n'avait pas marché alors, mais il a retenté sa chance avec beaucoup plus de succès dans les années 90. Au point que la Chine est devenue en 2014 (en pleine crise de l'Europe) le premier marché du groupe, mais depuis c'est la dégringolade.* »

Le problème est simple : PSA n'est compétitif ni dans le bas de gamme (concurrencé par les marques chinoises), ni dans le secteur des voitures de luxe.

Pour les masses, aggravation constante

Mais quels que soient les discours sur le retour de la croissance, le constat est celui de la détérioration constante des conditions d'existence des masses. La « diminution du chômage » est une escroquerie, une campagne éhontée d'intoxication. La violente campagne engagée contre Pôle emploi coupable d'avoir dit que le chômage continuait d'augmenter indique que cette opération d'intoxication doit être sans réplique. La réalité, c'est par exemple que plus de 21 % des jeunes de 18 à 25 ans sont au chômage.

Mais surtout une violente campagne s'est engagée contre les chômeurs eux-mêmes pour préparer le terrain à la liquidation de l'assurance chômage, tout du moins à une brutale

diminution des droits des chômeurs. En témoignent les nombreuses déclarations publiques émanant du gouvernement et de son entourage. Ainsi le député Damien Adam (LREM) qui déclare : « *Quand vous êtes salarié et que vous voyez certaines personnes qui partent en vacances aux Bahamas grâce à l'assurance chômage, il est légitime de se dire que le système marche sur la tête.* »

Mais l'exemple vient de haut, de Macron lui-même. Dans sa campagne électorale, il avait proposé que les indemnités soient coupées aux chômeurs qui refusent « *plus de deux offres raisonnables* » d'emploi. En voyage en Corrèze, il a expliqué ce qu'était une « offre raisonnable », en suggérant

aux ouvriers licenciés de GM & S d'aller travailler dans une entreprise de métallurgie... à deux heures et demi de route de leur domicile !

Il faut ajouter que nous sommes au début d'une nouvelle vague de licenciements collectifs dans les entreprises : General Electric Grenoble, Tupperware (fermeture de l'usine de Joué-les-Tours), Castorama Lille (délocalisation en Pologne), et demain à une plus vaste échelle GE, Alstom, sans compter les menaces qui pèsent à ERDF au bord de l'effondrement.

Liée au chômage massif, il faut souligner la progression impressionnante de la pauvreté dans le pays. Voilà ce qu'on peut lire dans *Le Monde* du 20 octobre sous la plume d'un chercheur :

« Selon Eurostat, l'indice de Gini, qui mesure les inégalités de revenu, a augmenté en France de 9 % entre 2007 et 2016, pour atteindre 29,3, ce qui place notre pays au 13^e rang parmi des 27 membres de l'Union européenne en 2007, si on

les classe du moins inégalitaire au plus inégalitaire. Seuls trois pays, au sein de ces 27, ont connu une augmentation plus forte des inégalités au cours de cette période.

Pas de quoi se vanter.

Affinons ce constat en nous intéressant aux revenus les plus faibles. Avec un taux de pauvreté de 13,6 % en 2016, la France occupe certes un honorable 6^e rang sur 27. Mais le tableau est moins flatteur si l'on se penche sur le sort des jeunes de 20 à 29 ans : en 2016, la France se situe au milieu du tableau, avec un taux de pauvreté de 18,7 %, en hausse de 24 % par rapport à 2007.

Surtout, le taux de pauvreté parmi les jeunes occupant un emploi a quasiment doublé, passant de 4,8 % à 9,3 %, soit le 15^e rang sur 27. Quant aux enfants de moins de 18 ans, leur taux de pauvreté a augmenté de près de 20 % au cours de cette même période, pour atteindre 19,1 % en 2016. »

Il faudrait aussi évoquer l'augmentation des sans abri (+50 % en 10 ans), la détérioration de l'accès aux soins, etc.

Défense de l'impérialisme français

La constante dégradation de la situation du capitalisme français, la nécessité dans laquelle il se trouve de céder l'un après l'autre les bijoux de famille : Alcatel, Alstom, les Chantiers Navals, exige que l'impérialisme français défende contre vents et marées ses positions antérieures héritées de l'ancien empire colonial.

- En Afrique, c'est le renforcement de l'intervention au Sahel, que le gouvernement tente avec plus ou moins de succès de faire prendre en charge par les gouvernements locaux. En RCA, c'est la tentative de transférer l'essentiel du poids de l'intervention à l'ONU, dont les troupes couvrent l'écrasement de la population dite « musulmane » – au moment où Mélenchon veut mettre son drapeau (celui de l'ONU) au fronton de l'Assemblée nationale.

- Il faut souligner la visite de Macron en Égypte pour y vendre des Rafales, mais aussi pour y nouer une alliance qui permettrait en Libye de faire valoir les intérêts de la France, notamment contre l'Italie, par le soutien au général Haftar qui contrôle l'est du pays. Les organisations humanitaires indiquent que la seule comparaison possible en matière de tortures, d'exécutions dans ce pays c'est le Chili de Pinochet.

Pas de quoi émuvoir Macron qui a déclaré à ce propos : « *Je crois à la souveraineté des États* ».

- C'est encore en défense de l'impérialisme français que Macron s'est rendu aux Émirats (rappelons l'existence d'une base militaire française à Abou Dhabi) puis en Arabie saoudite, où il a réaffirmé son soutien au régime dans sa guerre d'extermination au Yémen, politique qu'il tente de concilier avec la défense des intérêts de Total, PSA, Renault en Iran. Or l'Arabie saoudite a désigné l'Iran comme son ennemi.

- Enfin il faut souligner l'enjeu de la Nouvelle-Calédonie. La domination coloniale en Nouvelle-Calédonie s'est maintenue là comme ailleurs par le sang, et ce depuis le milieu du XIX^e siècle. Rappelons le massacre d'Ouvea. Rappelons que le complément naturel de la mitraille fut le référendum fin 1998 du gouvernement Rocard, où le sort des Calédoniens dépendait du vote... au sein de la métropole coloniale (80 % de oui pour 37 % de participation) ! Le fait de confier la commission Nouvelle-Calédonie à Valls prend tout son sens. Il faut rappeler qu'elle prépare un référendum pour 2018 dit d'autodétermination, mais que c'est le gouvernement qui, in fine, décidera... de la question posée !

Sous la protection du dialogue social

C'est le même impératif : restaurer la place du capitalisme français sur le marché mondial ou tout du moins stopper la fatale tendance à l'effondrement, qui impose au gouvernement Macron-Philippe le rythme échevelé de son offensive anti-ouvrière. C'est avec la plus grande suffisance que Macron se flatte de mener cette offensive au rythme où il l'avait décidé. C'est ce dont témoigne cette réplique à un journaliste lors d'une interview télévisée : « *Vous m'aviez dit que je n'y arriverai pas sans parti. Vous m'aviez dit que les réformes mettraient la rue en ébullition. Rien de tout cela n'est arrivé. Depuis 5 mois, je fais exactement ce que j'avais annoncé* ».

D'où Macron tient-il une telle assurance ? Du fait que le dialogue social fonctionne comme le parapluie du gouvernement, qu'il le protège - à cette étape efficacement - de l'irruption de la mobilisation du prolétariat et de la jeunesse.

C'est tous les jours, et sur tous les terrains de l'offensive gouvernementale, que le dialogue social joue son rôle. Ainsi

se tiennent en continu des réunions de rédaction des décrets d'application des ordonnances.

Ainsi, 55 réunions de concertation ont préparé le projet de loi de sélection à l'université. Voici ce qu'en dit une des participantes au titre de la direction du SNES-FSU, Claire Guéville, dans le dernier numéro de *l'Université syndicaliste* : « *Pendant ce temps-là, et sans lien avec les réunions qu'elle a elle-même organisées, la ministre de l'Enseignement supérieur présentait publiquement les "prérequis" et le "contrat de réussite" comme alternative au tirage au sort pour l'affectation dans certaines filières... A quoi sert donc cette séquence de travail si l'essentiel est déjà décidé ?* »

La question est mal posée. La vraie question est non à **quoi** sert, mais **qui** sert la concertation et ses 55 réunions ? Et la réponse coule de source : le gouvernement lui-même.

Mais à supposer même que la concertation « ne serve à rien », ce que suggère Claire Guéville, et ce qui est bien improbable, pourquoi donc continuer à s'y rendre ? Et pourtant, au moment où le gouvernement enchaîne les

discussions sur la sélection à l'université par les discussions sur la liquidation du bac, Claire Guéville se contente de conclure que « *cela augure mal des futures discussions qui s'ouvrent fin octobre sur le bac, la voie professionnelle et l'apprentissage* ». Donc « *cela augure mal* »... mais on y va. Mieux encore, on y va chargé de propositions au gouvernement, puisqu'avec lui il y a accord au moins sur un point : il est urgent de réformer le bac. « *Réformer le bac, c'est nécessaire ! Mais pas n'importe comment... Le SNES-FSU a des propositions d'évolutions... Il les portera dans les groupes de travail qui doivent s'ouvrir et appelle la profession à s'exprimer.* » L'« *appel à la profession* » vise à faire porter aux enseignants eux-mêmes la responsabilité de la collaboration des dirigeants syndicaux avec le gouvernement.

Le même procédé est utilisé par les dirigeants dans tous les secteurs. La direction de la CGT a justifié sa participation aux ordonnances par la nécessité de faire valoir « *le code du travail du XXI^e siècle* ». Les dirigeants de l'UNEF, du SNESup se sont rendus aux concertations sur la sélection à l'université au nom d'une « *bonne réforme* » de l'université.

Les dirigeants de la FSU annoncent leur participation aux forums de l'action publique du gouvernement – qui visent à préparer suppressions de poste, privatisations, passage sous la coupe des régions de dizaines de milliers de fonctionnaires

d'État, etc., au nom de la promotion de la Fonction publique. « *Pour la FSU, cela passe par la promotion des services publics de qualité, répondant à tous les besoins de la population sur l'ensemble du territoire. Et ce sont les plus de cinq millions d'agents qui au quotidien assurent ces missions essentielles pour le développement et la cohésion du pays. C'est ce que la FSU portera dans les forums de l'action publique organisés dès le mois de novembre par le ministre de l'action et des comptes publics* », déclare Bernadette Groison sur le site de la FSU dont elle est secrétaire générale. Ce à quoi n'importe quel travailleur de bon sens répondra : mais c'est de ce gouvernement Macron-Philippe, de ce gouvernement que tout le monde décrit comme « le gouvernement des riches » que l'on peut attendre un « bon » code du travail, une « bonne » réforme de l'université, une « bonne » promotion des services publics, à supposer même que les projets de « réforme » portés par les dirigeants syndicaux soient conformes aux aspirations des travailleurs, ce qui du reste est très loin d'être le cas ?

Sûrement pas ! Ce qui est à l'ordre du jour du point de vue des intérêts ouvriers, ce n'est pas d'obtenir du gouvernement Macron-Philippe de « bonnes réformes », c'est de stopper l'avalanche des contre-réformes. Mais cela suppose d'organiser l'affrontement avec lui. Et de cela, les dirigeants syndicaux ne veulent à aucun prix.

Le dispositif de la concertation dans la Fonction publique et la politique des directions syndicales

Dans la Fonction publique, la disponibilité des fonctionnaires à la lutte s'est manifestée de manière limitée mais réelle dans la grève du 10 octobre. Du reste, la limite tient principalement dans le souci des dirigeants syndicaux d'écarter dans leur appel au 10 toute référence aux revendications réelles des fonctionnaires.

Dans ce contexte, il faut noter la position adoptée en commun par la CGT, FO et Solidaires :

« *Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, Solidaires ont décidé de se retirer du cycle de groupes de travail relatif à la mise en place du Forum de l'action publique.*

Celui-ci a pour objet d'organiser une vaste consultation des agents publics et des usagers qui n'est destinée en réalité qu'à légitimer les réformes structurelles d'ores et déjà décidées par le gouvernement par le programme Action Publique 2022.

Dès les premières réunions de préparation du Forum de l'action publique, il était déjà clairement apparu que celui-ci n'était qu'une mascarade permettant au gouvernement d'afficher un prétendu "dialogue social".

Sans attendre le résultat d'aucune "concertation" ni "consultation", le Premier ministre a en effet défini par une lettre de mission adressée aux ministres, le 26 septembre 2017, les objectifs prioritaires du programme "Action publique 2022". Cette lettre indique clairement que "les missions de l'ensemble des acteurs publics" seront revues "profondément et durablement" pour répondre aux "objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de réduction de la dépense publique".

Le comité d'action publique 2022 est chargé d'identifier des "réformes structurelles et des économies significatives et durables", sur l'ensemble du champ des administrations publiques. C'est dans ce but que le comité est invité à

proposer des "transferts au secteur privé, voire des abandons de missions."

Une politique inacceptable de privatisation des services publics est donc déjà en préparation ! »

C'est un fait : le « *Forum de l'action publique* » n'a pas d'autre objet que de faire entériner par les directions syndicales l'attaque contre les garanties statutaires qui a vocation à compléter le plan de privatisation des services publics du comité d'action publique mis en place par le gouvernement. Par conséquent, la défense de la Fonction publique, du statut de ces personnels - on lira à ce propos dans ce numéro ce qui se prépare par exemple au ministère des Finances en matière de droit à mutation dans le supplément *CPS Finances publiques* – est totalement incompatible avec la participation au Forum. Le fait que CGT, FO, Solidaires, même de manière à cette étape limitée, décident de se retirer des groupes de travail a donc une signification politique. Cela étant, en critiquant le « *prétendu dialogue social* », l'absence de « *concertation* » et de « *consultation* », c'est au nom en réalité d'un « *vrai dialogue social* » que CGT et FO, suivis de Solidaires, se retirent des « *groupes de travail* ». Il est toutefois possible de se saisir de cette situation pour :

- exiger que les directions syndicales CGT-FO, auxquelles Solidaires est associé, annoncent leur refus de participer au « *Forum* » de bout en bout ;

- exiger que la direction de la FSU - pour laquelle visiblement même le départ des groupes de travail décidé par CGT, FO et Solidaires, c'est trop ! - décide du boycott du Forum ;

- exiger dans tous les ministères la rupture du dialogue social : par exemple aux Finances publiques, de la concertation pour la liquidation des garanties en matières de mutation ou encore au ministère de l'Éducation nationale sur la réforme-liquidation du bac, créant ainsi les

conditions de la mobilisation des personnels contre toute atteinte à leur statut, contre toute privatisation et

suppression de poste.

Une échéance majeure de la lutte des classes : le projet de loi Vidal de sélection à l'université

Après la défaite sur les ordonnances, après l'adoption des budgets de l'État et de la Sécurité sociale, l'échéance décisive qui est devant nous, c'est celle de l'introduction de la sélection à l'université. Nous renvoyons nos lecteurs au supplément *CPS Jeunes* qu'ils pourront retrouver dans ce bulletin.

Avec son projet de loi, le gouvernement Macron veut réaliser ce qu'aucun des gouvernements de la V^e République n'a pu faire depuis 1965 : instaurer la sélection à l'entrée de l'université, détruire le baccalauréat. C'est là-dessus qu'ils ont échoué aussi bien en 1968 qu'en 1986.

Le fait est que la bourgeoisie engage la bataille dans des conditions infiniment plus favorables qu'alors. Les défaites accumulées (loi El Khomri, présidentielle, ordonnances) pèsent aussi sur la jeunesse. Son désarroi politique n'est pas moins grand que celui du prolétariat

adulte, et pèse sur elle, avec la même force, l'absence de toute perspective politique ouvrière.

A cela, il faut ajouter que les appareils aussi bien étudiants et lycéens qu'enseignants ont joué et jouent pleinement leur rôle pour faire obstacle au surgissement d'un véritable mouvement de masse affrontant le gouvernement. Non seulement ils ont pleinement participé aux 55 réunions de concertation préparant le terrain à la loi Vidal, mais encore aujourd'hui, aucune de ces organisations ne formule le seul mot d'ordre susceptible de rassembler enseignants et jeunes contre le gouvernement, à savoir : « *A bas la sélection ! Retrait du projet de loi Vidal !* » Malgré ces difficultés considérables, on ne peut exclure que les jeunes trouvent les ressources pour les surmonter. C'est dans cet objectif que le supplément *CPS Jeunes* indique sur quel axe politique *Combattre pour le socialisme* propose aux jeunes de se regrouper.

Réaliser les objectifs de la V^e République : reprendre la tâche inachevée de de Gaulle

Il faut enfin souligner l'arrière-fond de l'offensive du gouvernement pour liquider les acquis ouvriers produits de près d'un siècle de lutte des classes. A savoir, le gouvernement Macron-Philippe a engagé un combat d'une importance historique sur le plan des institutions.

Il s'agit pour lui de reprendre l'objectif de de Gaulle, que ce dernier avait laissé échapper sous la pression du prolétariat français, de la grève des mineurs de 1963 à la grève générale de Mai-Juin 1968, jusqu'à sa lamentable fin lors du referendum de 1969. Il faut donc instaurer un véritable pouvoir bonapartiste, délivré des séquelles de la république parlementaire : l'existence des partis, la – toujours relative, mais quand même – séparation des pouvoirs, l'indépendance – toujours relative, mais quand même – des syndicats, la concentration des pouvoirs dans l'appareil de la police et de l'armée.

Marx indiquait déjà dans *Le 18 brumaire de Louis Napoléon Bonaparte* que l'essence du bonapartisme, c'est l'État militaro-policié. On constate aujourd'hui que l'état d'urgence, instauré par Hollande comme état provisoire, est transformé en état permanent par la loi dite « anti-terroriste ». Celle-ci vient d'être adoptée définitivement, avec le vote de la grande majorité des députés PS. Elle s'accompagne de quelques procès « exemplaires » : peines de prison contre les militants qui défendent ou protègent les migrants, mises en

accusation rocambolesques. Par exemple, El Assimi, militant de défense des migrants, est accusé d'avoir frappé un flic. Mais le flic accusateur n'est pas présent au procès, la cassette censée accuser le militant a été détruite, etc. De même ordre est la condamnation à de lourdes peines de prison des auteurs présumés - sans preuve - de l'incendie de la voiture des flics dans un verdict « *sur commande* » selon la défense.

De cette marche à la réalisation d'un bonapartisme enfin débarrassé des oripeaux du parlementarisme témoigne aussi le recours aux ordonnances, puisque par la grâce de la loi d'habilitation, le gouvernement acquiert le pouvoir de légiférer lui-même, et que les ordonnances rentrent en application avant même la loi dite de ratification.

Certes on ne peut pas considérer pour autant que le caractère bâtard de la V^e République ait été à ce jour totalement effacé. Le Bonaparte ne peut pas encore se passer totalement de l'onction de l'Assemblée nationale qui, par exemple, vote le budget. Le mot d'ordre de manifestation à l'Assemblée nationale peut donc tout à fait selon les circonstances retrouver la plus brûlante actualité.

C'est bien parce que la tâche n'est pas achevée d'ailleurs, que Macron annonce pour 2018 une réforme constitutionnelle qu'il se propose de faire passer soit par le Congrès, soit par référendum. Un des enjeux d'une telle réforme concerne au premier chef l'avenir des syndicats.

La question de l'avenir des syndicats

Toute la politique des gouvernements bourgeois est celle de l'association des dirigeants syndicaux à leurs propres objectifs politiques : cela s'appelle participation, dialogue social, co-élaboration. Cette association est décisive pour faire passer les réformes. La tendance générale est à l'approfondissement de cette politique de co-élaboration, et à cet égard, les quatre mois de concertation sur les ordonnances constituent un record, comme la forme de cette concertation (acceptation par les dirigeants de respecter le secret des discussions, par exemple). Mais une chose est la concertation ; autre chose est l'intégration, la transformation des syndicats en tant que tels en rouages de l'appareil d'État, c'est-à-dire le corporatisme. Cette transformation ne s'est pas

opérée. La quantité ne s'est pas transformée en qualité, quand bien même le gouvernement y travaille. La suppression des DP, CHSCT, CE remplacés par un Conseil économique et social est un pas dans cette direction. Sur ce plan-là, il faut rappeler que Macron veut réformer le rôle du CESE (Conseil économique, social et environnemental) pour que celui-ci incarne « *le mouvement vivant de la société française* ». Cette réforme était déjà au cœur du référendum gaulliste de 1969 visant à transformer le Sénat en chambre corporatiste. A ce propos, notons la déclaration d'une des représentantes de la CGT dans le CESE : « *Le processus démocratique a besoin d'une assemblée des corps constitués qui soit mieux présente... éclairant l'évitement des crises... par une vision*

alliant les dimensions économiques, écologiques et sociales prête à s'engager dans la co-construction et la gestion de l'ensemble des transitions à mener dans les décennies à venir. »

On le voit : ce n'est pas des sommets de l'appareil que viendra la résistance à l'intégration ! Mais la disponibilité

des sommets de l'appareil syndical à œuvrer à l'instauration du corporatisme se heurte à la nature même du syndicat comme syndicat ouvrier. L'issue n'est pas donnée d'avance.

Mélenchon et les syndicats

C'est en rapport avec cet objectif du gouvernement Macron-Philippe, réaliser l'intégration des syndicats, le corporatisme, qu'il faut comprendre les récentes interventions de Mélenchon. Nous ne reviendrons pas sur la caractérisation chaque jour confirmée de Mélenchon et de LFI. On la trouve concentrée dans sa déclaration du 23 septembre lors de son rassemblement à Paris :

« C'est nous, la force déterminée et tranquille qui portons la paix dans les relations sociales là où ils allument la guerre et la vindicte. ». L'objectif, c'est donc la paix entre les classes ! Il s'est depuis encore largement illustré en défense du gouvernement Rajoy contre le droit à l'indépendance du peuple catalan.

Mais ce sur quoi nous voulons ici insister, c'est sur les déclarations qu'il a faites concernant les syndicats. Mélenchon s'était jusqu'alors illustré par son soutien sans faille aux appareils syndicaux, à la politique des journées d'action, en particulier. Il vient apparemment de changer un peu de registre :

Voici ses propos rapportés par *Marianne* :

« Le "vieux monde" impuissant à vouloir et à changer quoi que ce soit, ce n'est peut-être pas qu'un thème politique. Les directions des corps intermédiaires [ndlr : langage codé pour évoquer les syndicats notamment] peuvent-elles être autre chose que des rouages à l'intérieur d'une réalité qui fonctionne comme un bloc ? »

« La forme et la tactique de résistance à la politique du gouvernement ne peut plus rester enfermée dans le "chacun de son côté". Il est plus que temps d'organiser la jonction des efforts entre le mouvement social, associatif et les forces politiques de la résistance au coup d'État social" », poursuit-il. Car s'il appelle ses militants à poursuivre la mobilisation – « bien sûr, le 16 novembre, il faut être dans la mobilisation syndicale » -, Mélenchon refuse le statu quo. « La stratégie qui a échoué face à El Khomri a encore moins bien marché face à Macron. Je ne vois aucune raison de faire semblant de ne pas l'avoir vu ».

La charte de 1906 [ndlr : Charte d'Amiens, adoptée alors par le congrès de la CGT] serait devenue an-historique. « Il faut donc en finir avec cette hypocrisie », annonce-t-il. Selon lui, plus que jamais, « nous avons besoin d'une convergence populaire. En tout cas je le dis clairement : les organisations politiques ont toute leur place dans la mobilisation et la conduite du mouvement de résistance sociale. La jonction entre elles et les organisations du mouvement syndical et associatif est indispensable face à la politique de Macron ».

Mélenchon est capable de dire des choses en elles-mêmes parfaitement justes lorsqu'il fait état par exemple du résultat de la « stratégie » sur El Khomri et les ordonnances (il

faudrait cependant préciser que c'est un « échec » pour le prolétariat, pas pour les appareils qui ont organisé cet échec... avec succès). De même, Mélenchon se livre à la critique de la Charte d'Amiens. Et là encore, il est vrai que les appareils syndicaux ont toujours utilisé dans la Charte d'Amiens la prétendue indépendance des syndicats et des partis pour défendre la très réactionnaire théorie de la « neutralité politique » des syndicats qui servaient surtout... à refuser de combattre pour chasser les gouvernements bourgeois, y compris lorsque les développements de la lutte des classes le mettaient immédiatement à l'ordre du jour (de mai-juin 1968 à novembre-décembre 1995). Mais au nom de quoi Mélenchon se livre-t-il à cette critique, sinon au nom de la « convergence politique » entre « les organisations politiques et celles du mouvement associatif » ? L'évocation du « mouvement associatif », étranger au mouvement ouvrier, signifie bien que ce n'est pas sur un terrain de classe que Mélenchon entend œuvrer à cette « convergence politique ». Et sur quel autre objectif politique alors que celui indiqué le 23 septembre à savoir : « la paix dans les relations sociales ».

Aucune illusion n'est donc permise : le mouvement de Mélenchon, mouvement « du peuple tout entier », opposé aux partis, partis de classe, cherche à intégrer les syndicats à son propre projet politique. Ainsi cherche-t-il à contribuer à sa façon à la liquidation des syndicats comme syndicats de classe, comme il vise à la liquidation des vieux partis ouvriers bourgeois (PS et PCF). Sur ces deux plans, Mélenchon et LFI, intronisés comme « opposition officielle » de Macron, ont en réalité un rôle parfaitement complémentaire à ce dernier.

Il ne faut donc pas se tromper sur les découvertes de Mélenchon. Les militants regroupés autour du bulletin *Combattre pour le socialisme* quant à eux combattent la théorie réactionnaire de l'« indépendance réciproque des syndicats et des partis ». Mais nous le faisons au nom du front unique ouvrier, c'est-à-dire du front unique des syndicats et partis qui se réclament de la classe ouvrière, front unique contre la bourgeoisie et son gouvernement.

Dans la tradition de la III^e Internationale, nous combattons la prétendue « neutralité politique » des syndicats, parce que – surtout à l'époque de l'impérialisme décadent – toute revendication un peu sérieuse pose la question de la propriété des moyens de production (et la constante de Mélenchon, c'est la défense de la propriété privée des moyens de production, le programme qu'il a du reste en commun avec les appareils de « l'intervention dans la gestion », etc.).

Tout dépend de la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire

Au bout du compte, l'avenir des syndicats ne pourra être tranché sur un terrain strictement syndical. Tout dépendra de la capacité de la classe ouvrière à se doter d'un véritable parti révolutionnaire, seul à même par son

implantation de garantir la véritable indépendance du syndicat, son indépendance par rapport à la bourgeoisie et son État.

Il en va de même sur toutes les questions. Le prolétariat sans aucun doute rejette la politique de co-élaboration des appareils avec le gouvernement. Mais à ce stade, ce rejet demeure impuissant parce qu'il ne peut prendre appui sur l'existence d'une force politique organisée, implantée, à même de donner corps à ce rejet, d'imposer la rupture avec le gouvernement, créant les conditions d'un affrontement victorieux avec le gouvernement. C'est ce qui permettrait à partir de là de mettre à l'ordre du jour le fait de chasser le gouvernement Macron-Philippe et de constituer un gouvernement du Front unique des organisations ouvrières.

De même, que manque-t-il à la jeunesse, sinon une organisation révolutionnaire de la jeunesse œuvrant à la réalisation de l'unité des organisations de la classe ouvrière et de la jeunesse pour le retrait du projet de loi Vidal ?

Cette question du Parti ouvrier révolutionnaire est la question centrale, pas seulement en France, mais partout dans le monde. C'est tout aussi bien la leçon de la Catalogne. Le supplément *CPS* sur la Catalogne a trouvé une confirmation complète dans le cours des événements qui ont suivi sa parution. En Catalogne, la preuve a été faite que la simple revendication démocratique du droit à l'indépendance ne pouvait et ne peut être défendue sérieusement sous la direction de partis bourgeois et de dirigeants bourgeois tels Puigdemont. La soumission des partis bourgeois et petits-bourgeois catalans au diktat de

Rajoy – ponctué par l'annonce d'élections le 21 décembre – l'a manifesté avec éclat. Ce qui a manqué au prolétariat catalan, et plus généralement au prolétariat d'Espagne, c'est un parti ouvrier révolutionnaire, reliant le combat pour le droit à l'indépendance de la Catalogne au combat pour la chute du gouvernement Rajoy, de la monarchie héritée du franquisme ; ce qui a manqué au prolétariat de Catalogne, et plus généralement au prolétariat d'Espagne, c'est un parti capable d'imposer la rupture des organisations ouvrières avec Rajoy, et plus particulièrement des syndicats UGT et CCO.

Le Groupe pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire, de l'internationale ouvrière révolutionnaire n'est pas ce parti. Le Parti ouvrier révolutionnaire ne pourra naître que de puissants mouvements de classe du prolétariat et de la jeunesse, générant dans les organisations existantes des mouvements de rupture avec la politique des appareils réactionnaires qui dirigent actuellement le mouvement ouvrier. Mais que dès maintenant se renforce notre Groupe qui combat dans cette perspective historique non seulement n'est pas indifférent, mais est d'une importance considérable. Dans l'alternative devant laquelle se situe l'humanité et que résumait Rosa Luxembourg : socialisme ou barbarie, œuvrer à ce renforcement est la seule façon d'œuvrer à ce que ce soit, des deux termes de l'alternative, le socialisme qui l'emporte.

Le 16 novembre 2017



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 EUROS)

NOM :PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Supplément Fonction publique à « Combattre pour le socialisme »



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de
l'Internationale ouvriers révolutionnaires

Supplément FONCTION PUBLIQUE CPS n°66

8 octobre 2017

LE GOUVERNEMENT MACRON-PHILIPPE A DECLARÉ LA GUERRE AUX FONCTIONNAIRES

Pour bloquer son offensive,

dirigeants des fédérations de fonctionnaires :

- Prononcez-vous pour le retrait du programme « action publique 2022 »**
- Boycottez le « forum sur les services publics » qu'il convoque pour associer les syndicats à son offensive !**
- Réalisez le front unique contre le gouvernement !**

L'ensemble des conquêtes des travailleurs et de la jeunesse dans le viseur du gouvernement

Il a commencé par les ordonnances de destruction du code de travail. Dès le 12 octobre, Macron propose de recevoir les organisations syndicales pour passer à la suite : la liquidation de l'assurance-chômage qu'il veut placer sous contrôle de l'État pour organiser la chasse aux chômeurs. Puis la fiscalisation de la Sécurité sociale avec l'augmentation de la CSG de 1,7 points, l'instauration d'un régime de retraite par points qui liquiderait le régime de retraite fonction publique garanti par l'État dans le cadre du Code des Pensions, l'introduction de prérequis et d'une réforme du bac afin de bloquer l'accès de la jeunesse à l'université.

Le programme du gouvernement Macron-Philippe, c'est de réaliser ce que les précédents gouvernements n'avaient pu mener à terme : liquider tous les acquis et les conquêtes de l'après-guerre. Dans tous les domaines et secteurs, la concertation bat son plein pour faire passer ce déferlement de contre-réformes. Voici ce que Macron a déclaré au Point, précisant : « Aujourd'hui, quelqu'un qui vient d'une famille modeste, ou peu qualifiée, même avec un baccalauréat, n'a pas assez de chances de réussir. Voilà le drame que nous vivons ! ». Le président-banquier n'y va pas par trente-six chemins : hors des faces les jeunes d'origine populaire !

Le programme « action publique 2022 » est le concentré de la politique du gouvernement contre les fonctionnaires et la Fonction publique

La Fonction publique est en première ligne. Les fonctionnaires l'ont bien compris, ce gouvernement est leur ennemi. Dès le départ, le cap a été fixé avec la constitution d'un ministère de l'action et des comptes publics en lieu et place du ministère de la Fonction publique, ce qui indiquait d'emblée que la Fonction publique est d'abord un coût à réduire. Les premières annonces l'ont entièrement confirmé avec les 120 000 suppressions de postes programmées, la restauration du jour de carence et l'annonce du gel du point d'indice à compter de 2017.

Mais aujourd'hui il s'agit de passer au stade supérieur dans l'offensive contre les fonctionnaires avec le programme « action publique 2022 » détaillé dans la circulaire du 26 septembre :

c'est un plan de liquidation-privatisations des missions de service inédit qui est programmé avec la mise en place d'un comité d'experts « es privatisations » qui devra « s'interroger sur l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique... ce qui pourra notamment conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions ». En clair, établir un programme de privatisations et de liquidation de services publics. Il devra rendre sa copie dès la fin du premier trimestre 2018!

Ce programme de privatisations se double d'une offensive, elle aussi sans précédent, contre le cœur des garanties statutaires des fonctionnaires :

5 jours après la parution de la circulaire, Darmanin a précisé dans *Le Monde* : « ... » Nous allons d'abord regarder quelles doivent être les missions du service public au XXI^e siècle... "A partir de là, la concertation sur la rémunération dans la Fonction publique sera ouverte. Elle se traduira (...) en prenant davantage en compte objectivement le mérite", a-t-il ajouté tout en rejetant « la formule d'aujourd'hui qui est celle de l'augmentation du point d'indice ».

IL EN SERAIT TERMINÉ DES AUGMENTATIONS POUR TOUS GARANTIES PAR LA HAUSSE DU POINT D'INDICE, DU DROIT AU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE A L'ANCIENNETÉ !

Le gouvernement s'appuie sur la concertation avec les directions syndicales pour faire passer son plan destructeur

Dès juillet, le gouvernement a invité les dirigeants des fédérations de fonctionnaires à s'associer dans une démarche de « co-construction » du « grand forum de l'action publique » qui a vocation à travailler en parallèle au comité d'experts « es privatisations ». Elles ont répondu présentes.

Une première réunion de concertation a eu lieu le 7 septembre où les directions syndicales ont validé cette initiative. Or « le grand forum » est ni plus ni moins que le cadre mis en place pour associer les directions syndicales à l'offensive contre le statut. Les thèmes pré-choisis, sur lesquels les forums auraient à travailler, sont du type « comment adapter le recrutement aux compétences nécessaires ? » La réponse à la question posée, le gouvernement l'a déjà : elle est fournie par Blanquer lorsqu'il annonce la volonté du gouvernement de passer à un recrutement des enseignants par le chef d'établissement.

IL EN SERAIT TERMINÉ DU DROIT À UN POSTE GARANTI PAR LA RÉUSSITE AU CONCOURS !

Ce serait la fin du recrutement statutaire, et dans toute la Fonction publique, la voie ouverte à l'instauration d'une gestion locale contraire aux statuts nationaux qui placerait les fonctionnaires sous la coupe de directions locales ayant tout pouvoir !

Si les directions syndicales persistent à vouloir participer au « forum sur les services publics », elles se rendent complices du gouvernement.

Les fédérations ont participé depuis juillet à la concertation qui a débouché sur la circulaire « action publique 2022 ». On en voit les résultats. Faudrait-il que les fédérations continuent dans cette voie ?

Or, quand les fédérations de fonctionnaires continuent à demander un « *bilan de fond sur les missions* », comme le fait la plate-forme unitaire d'appel au 10, n'est-ce pas répondre positivement à l'invitation de Darmanin d'ouvrir le dialogue sur les missions préparatoires aux privatisations ? De même, lorsque la même plate-forme unitaire aborde la question des rémunérations du point de vue de la compensation de l'augmentation de la CSG, n'est-ce pas prendre acte par avance de la hausse de la CSG, alors que la suppression des cotisations salariales et leur remplacement par la CSG conduit à la liquidation de la Sécurité sociale ?

Lorsqu'elles déclarent que « *les organisations syndicales seront très vigilantes sur la future réforme des retraites* », n'est-ce pas acter le principe de l'instauration de la retraite par points, donc la liquidation de notre régime de retraite Fonction publique ?

Il faut tirer les leçons de la concertation sur les ordonnances

3 mois de concertation ont abouti à des ordonnances strictement identiques à celles prévues par le gouvernement dès le départ. De cette concertation, le gouvernement avait besoin sur les ordonnances, comme il en a besoin sur la Fonction publique, sur les retraites, sur la sélection à l'université. Voilà pourquoi Macron propose de recevoir les confédérations syndicales le 12 : il s'agit de les associer à la suite de l'agenda gouvernemental de destruction des acquis des travailleurs. Son objectif est d'empêcher que se réalise un front unique des travailleurs et de leurs organisations syndicales contre sa politique.

Michael Wamen, syndicaliste CGT de l'ex-syndicat Good Year, s'est prononcé pour que la direction de la CGT refuse de répondre à la convocation de Macron pour le 12, pour qu'elle boycotte cette réunion. Cette position est juste. Le rôle des directions syndicales n'est pas de s'associer à l'agenda du gouvernement. C'est de défendre les conquêtes et revendications ouvrières en organisant le combat pour défaire le gouvernement.

Les fédérations de fonctionnaires doivent rompre avec le gouvernement !

C'est pourquoi aujourd'hui les dirigeants des fédérations de fonctionnaires doivent refuser de s'associer à la concertation sur « *le grand forum de la fonction publique* » et le dénoncer. Elles doivent constituer un front uni pour exiger :

- **retrait du plan « action publique 2022 » !**
- **non à l'augmentation de la CSG ! Défense de la Sécurité sociale fondée sur des cotisations !**
- **augmentation des traitements en points d'indice pour compenser la hausse des prix en 2017 et rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieure !**
- **non aux suppressions de postes, aux abandons de missions et aux privatisations !**
- **Macron, bas les pattes devant le statut, non au recrutement local, défense du droit au déroulement de carrière à l'ancienneté !**
- **non à l'instauration du régime de retraite par points ! Défense du Code des pensions et de la référence aux six derniers mois !**

Mais cette orientation, les dirigeants des Fédérations de fonctionnaires syndicales ne l'adopteront pas spontanément. C'est pourquoi, il faut s'organiser pour la leur imposer.

Supplément Universités à « Combattre pour le socialisme »



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de l'Internationale ouvriers révolutionnaires

Supplément UNIVERSITÉS à CPS n°66 –

11 novembre 2017

Le « plan étudiant » de Macron-Blanquer-Vidal : un plan pour exclure massivement la jeunesse de l'université. Ce plan n'est ni amendable, ni négociable !

Étudier est un droit !

Défense du BAC comme 1^{er} grade universitaire !

A bas la sélection à l'université !

La responsabilité de l'UNEF et des organisations étudiantes et lycéennes est d'exiger :

Retrait pur et simple du projet de loi dit « d'orientation et de réussite des étudiants »

Et d'organiser le front uni avec les syndicats enseignants (lycées et universités) sur cet objectif pour affronter et vaincre le gouvernement Macron-Blanquer-Vidal

Des semaines d'intenses concertations ont accouché d'un projet conforme à la volonté de Macron qui déclarait le 30 août dans Le Point : « Nous ferons en sorte que l'on arrête, par exemple, de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde ». Les syndicats des étudiants (UNEF), des enseignants du supérieur, des lycées généraux et professionnels (SNESup, SNES et SNUEP) ont tous accepté de participer à ces concertations alors qu'il s'agissait d'un dispositif de collaboration avec le gouvernement sur ses objectifs ! Le « plan étudiant » qui en est sorti n'est rien d'autre qu'un arsenal de mesures pour barrer l'accès à l'université à des couches entières de la jeunesse.

Un projet de loi pour une sélection pure et dure à l'entrée de l'université...

Au cœur de ce « plan étudiant », il y a un projet de loi pour modifier l'article du code de l'éducation qui octroie - en principe - le droit pour tout bachelier de s'inscrire à l'université dans la filière de son choix. Le baccalauréat ne deviendrait plus qu'un prérequis parmi d'autres.

Les directions des universités pourront dorénavant sélectionner les étudiants si « l'effectif des candidatures excède les capacités d'accueil ». Cette règle vient d'être mise en place à l'entrée du master, en application de l'accord scélérat signé par l'UNEF et le SNESup en octobre 2016. Elle a servi à instaurer la sélection à l'entrée de la plupart des formations. Le gouvernement prétend garantir « le droit d'accès à tout bachelier à suivre des études dans l'enseignement supérieur », mais les étudiants titulaires de la licence ont expérimenté ce que valent ces promesses. Des milliers d'entre eux sont restés sur le carreau ou contraints de s'exiler loin de leur université d'origine, ou encore ont été acceptés dans un master un ou deux mois après la rentrée...

La sélection se fera sur dossier où l'avis du conseil de classe sera déterminant. Qui peut croire que celui d'un lycée de Seine-Saint-Denis aura le même poids que celui d'un lycée comme Henri IV ? Qu'un bac pro ou techno aura la même valeur qu'un bac général ?

Dans ce qui restera des filières non sélectives, l'inscription pourra être conditionnée à une remise à niveau personnalisée (« oui si »). Mais comme l'a déclaré le secrétaire du SNESup : « Nous n'aurons pas de formations pour deux ou trois étudiants. Ce qui est envisagé, ce sont des cours en ligne ». Une manière de pousser les étudiants sur des voies de garage.

...et une licence « sur mesure » sous le contrôle d'un « contrat pédagogique »

Ce plan prévoit la mise en place d'un « contrat de réussite pédagogique » qui liera les étudiants en licence à son établissement. Ainsi, il ne suffira plus d'avoir la moyenne aux examens pour « réussir » et poursuivre des études dans la filière de son choix. Un directeur d'étude pourra choisir le parcours de l'étudiant selon « ses compétences », le réorienter au cours de son cursus vers de filières plus « professionnalisantes », l'alternance ou même l'entrepreneuriat, l'inciter à une année de césure sans bourse... La première échéance serait fixée dès la mi-parcours du 1^{er} semestre. Une véritable épée de Damoclès, notamment sur ceux qui ont vu leur inscription conditionnée par « une remise à niveau » et sur les étudiants boursiers, puisque leurs allocations devraient être « garanties » (ou supprimées !) par ce contrat ! **De plus, cette « licence sur mesure » annonce de fait la fin des diplômes nationaux.**

Un autre volet de ce plan concerne les droits sociaux des étudiants. Avec deux mesures phares :

- la soi-disant baisse des frais d'inscription. En réalité, il s'agit d'un transfert de cotisations à la Sécurité sociale vers une cotisation « *vie étudiante* » de 100 à 150€ versée au CROUS mais... qui reviendront aux universités, soit une augmentation déguisée des frais d'inscription !
- lier les droits sociaux aux « *contrats de réussite pédagogique* », à commencer par les bourses.

Il faut s'organiser pour combattre cette offensive !

Épaulé par les recteurs et les directions d'université, le gouvernement veut aller vite. Il veut faire voter sa loi avant Noël pour qu'elle s'applique dès la rentrée 2018. Dans les lycées, les enseignants seront mis à contribution et devraient dès début 2018 désigner un deuxième professeur principal, préparer les avis et réunir les conseils de classe... Idem dans les universités, où les administratifs et enseignants devront s'activer à un train d'enfer pour mettre en place la sélection des dossiers, les remises à niveau, etc. (y compris pendant les vacances d'été).

Barrer l'accès aux études supérieures aux enfants des ouvriers et des milieux populaires : c'est le but poursuivi depuis des décennies par la classe capitaliste et ses gouvernements. La misère des universités et des étudiants est le fruit d'une politique délibérée d'asphyxie budgétaire de l'enseignement supérieur public. Dans sa forme présente, celui-ci est devenu intolérable pour l'impérialisme français. Non seulement à cause de son coût, mais plus encore parce qu'il continue de délivrer des diplômes nationaux reconnus par les conventions collectives qui sont des obstacles à la baisse de la valeur de la force de travail de l'ensemble du prolétariat, à commencer par celle de la jeunesse. C'est avec tout cela que veut en finir le banquier Macron avec son « *plan étudiant* ».

Il veut réaliser l'objectif que la bourgeoisie française poursuit depuis les années 60 sans y parvenir, car à chaque fois elle a été confrontée à la résistance des étudiants et des lycéens. De la réforme Fouchet en 1965 à la réforme Devaquet en 1986, en passant par la réforme Pierrefitte en 1968, le gouvernement garde le souvenir de cuisantes défaites. Depuis trente ans, le mot « sélection » était devenu tabou et le gouvernement a utilisé toutes les contorsions pour l'éviter (prérequis, attendus, orientation...), et ce avec la complicité de tous ceux qui ont participé aux concertations. Mais en présentant le « plan étudiant », le Premier ministre n'a pas pu s'empêcher de déclarer « *je n'ai jamais eu peur du mot sélection* » avouant par là son vrai but !

Le texte intersyndical qui appelle au 16 novembre demande l'abandon de ce projet, pour une « *réforme ambitieuse* ». Tout démontre que ce gouvernement n'a d'autre ambition que de sélectionner les étudiants pour en réduire massivement le nombre : alors pourquoi vouloir rediscuter avec lui d'une autre « réforme » ? Le résultat de 3 mois et 55 réunions de concertation pour aboutir à un tel plan ne leur a pas suffi ! La défense des intérêts de la jeunesse lycéenne et étudiante passe par l'exigence du retrait pur et simple de ce projet de loi : il n'y a rien de négociable, tout est à rejeter. Pour le combattre, les étudiants ont besoin de leur syndicat : il est donc nécessaire de s'organiser pour replacer l'UNEF au service des étudiants et de leurs revendications.

Défense du BAC comme 1^{er} grade universitaire ! A bas la sélection à l'Université ! Défense des diplômes nationaux et des droits sociaux des étudiants !

La responsabilité de l'UNEF et de l'ensemble des organisations étudiantes et lycéennes est :

- *d'exiger le retrait pur et simple projet de loi dit « d'orientation et de réussite des étudiants »*
- *d'appeler au front uni des syndicats étudiants et lycéens avec les syndicats des professeurs d'universités et des lycées généraux et professionnels (SNESup, SNES et SNUEP) sur cette base*
- *de rompre le dialogue social et d'appeler au boycott de toutes les instances nationales chargées de valider ce projet de loi*
- *d'appeler à une conférence nationale des délégués élus par les assemblées générales dans les universités et dans les lycées et intégrant les organisations syndicales pour organiser centralement le combat contre le gouvernement afin de l'affronter et le vaincre.*
- *Une telle conférence aurait les moyens de préparer une manifestation centrale et nationale à l'Assemblée nationale au moment où ce projet de loi sera soumis à la discussion et au vote des députés.*



Supplément Finances publiques à « Combattre pour le socialisme »



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de
l'Internationale ouvriers révolutionnaires

Supplément Finances publiques à CPS n°66

10 novembre 2017

La Direction Générale vient de déclarer la guerre aux agents. Dirigeants des syndicats nationaux : réalisez le front unique pour l'obliger à retirer ses fiches !

En faisant sauter le verrou des règles d'affectation nationales (affectation sur la RAN et la mission structure) qui constituent autant de limites imposées aux directions locales, les fiches de la DG ouvrent un véritable boulevard aux directeurs locaux pour faire la loi dans les départements au nom de la nécessité de service. Le message du DG sur Ulysse le dit lui-même en déclarant que les mouvements locaux de mutation « *permettront de mieux prendre concrètement en compte la situation des services* ».

Ils n'auraient donc plus à se gêner pour déplacer les agents au gré des restructurations et des urgences dues au sous effectif chronique ! Les directeurs pourraient enfin se comporter en véritables « patrons », comme le préconisait le rapport Pêcheur qui a servi de base à l'élaboration de PPCR et réclamait de faire sauter les règles de gestion qui donnent aux agents de la DGFIP des garanties parmi les plus fortes de la fonction publique en matière d'affectation et leur assurent une égalité de traitement pour les promotions, le régime des primes, le droit au déroulement de carrière.

La déréglementation complète des affectations ouvre la voie à l'application de la politique de Macron contre le statut à la DGFIP :

Les ministres ne cessent de le répéter : le gouvernement entend mettre au rancart les augmentations indiciaires pour tous au profit de l'individualisation des rémunérations « au mérite ». C'est dans cette perspective qu'il a décidé du gel du point d'indice pour 2018. D'ailleurs les forums de l'action publique convoqués par le gouvernement en cette fin d'année ont justement pour objectif de déboucher sur la liquidation des garanties statutaires qui a vocation à accompagner le plan massif de suppressions d'emplois, les liquidations et privatisations de missions décidées dans le cadre du plan action publique 2022. Or la DGFIP est en première ligne puisque ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont menacés avec la retenue à la source, la suppression dans un premier temps partielle de la TH et la mise à plat de la fiscalité locale mise au programme à l'automne 2018 dans le cadre de la préparation de la loi de finances.

Dans ce cadre, il est évident que la déréglementation complète des affectations opérée par les fiches de la DG en donnant tout pouvoir aux directeurs sur les mutations et les affectations ouvre la voie à la multiplication des deals et chantages individuels et prépare le terrain à l'individualisation complète des carrières et des rémunérations voulue par le gouvernement. Il existe déjà des outils tels que le RIFSEEP pour la totalité des primes qui doit entrer en vigueur l'an prochain. D'autres sont en préparation tel que les bilans de compétence. La déréglementation des affectations constitue le cadre idéal pour aller plus loin, introduire le salaire et les parcours professionnels dits au mérite pour une petite minorité alors que l'immense majorité des agents aurait le droit au blocage du point d'indice et des carrières.

Voilà quelle est la portée véritable de l'attaque portée par la DG contre les garanties des agents !

Or pour la DG il ne s'agit pas de transiger sur l'application de sa contre réforme. Elle a déjà arrêté le calendrier de sa mise en œuvre : dès 2018 commenceraient à s'appliquer les premières mesures telles que les affectations au choix qui écartent totalement l'ancienneté, la suppression des mouvements complémentaires ensuite, puis la déréglementation des affectations dans dix départements en 2019 « à titre expérimental » et généralisée en 2020. Comme pour les ordonnances de destruction du droit du travail, tout est bouclé

d'avance : le dialogue social a pour seule fonction d'associer les organisations syndicales à la mise en musique de la liquidation des garanties nationales.

Il faut stopper la DG !

Les organisations syndicales de la DGFIP ont précisément été construites pour défendre les règles de gestion et les statuts nationaux des agents. C'est leur raison d'être !

C'est pourquoi, en face d'une telle attaque la division n'est pas acceptable !

Les directions syndicales ont la responsabilité de réaliser un véritable front unique pour infliger une défaite à la DG et l'obliger à retirer ses fiches.

Les organisations syndicales doivent exiger le retrait des fiches de la DG !

Aucun préalable, aucun prétexte ne peut justifier que cette revendication ne soit pas placée au centre de toute l'activité syndicale. L'intérêt des agents l'exige. La liquidation des règles d'affectation nationales des agents ouvre la voie à une offensive contre toutes les garanties des agents et à la remise en cause des statuts nationaux voulue par le gouvernement : voilà ce dont il faut partir. C'est simple :

Aujourd'hui, les agents de la DGFIP subissent une attaque sans précédent ; il faut donc mettre en avant la revendication dont la satisfaction permettrait de faire reculer la DG : le retrait des fiches de la DG.

C'est comme cela que cela marche !

De même il est évident qu'on ne peut à la fois exiger le retrait des fiches de la DG et s'associer aux groupes de travail chargés de mettre en musique la déréglementation des mutations. En effet, la DG l'a affirmé : le cadre inamovible des discussions est la liquidation des affectations nationales.

C'est une politique systématique de ce gouvernement : dans tous les secteurs, sur toutes les contre réformes, il cherche en permanence à associer les directions syndicales à la concertation dans le cadre de sa politique, à leur faire co-élaborer les projets pour désarmer les salariés, les empêcher de se saisir de leurs organisations pour combattre. Or, le rôle des dirigeants syndicaux de la DGFIP n'est pas de co-élaborer la liquidation des garanties des agents, c'est de défendre les règles de gestion et les statuts particuliers en organisant le combat pour infliger une défaite à la DGFIP !

**Les directions nationales des syndicats doivent refuser de participer
aux groupes de travail sur les fiches !**

**La DG nous déclare la guerre : les organisations syndicales
doivent rompre tout dialogue social avec la DGFIP !**

**Sur ces bases, elles doivent réaliser le front uni et impulser
la mobilisation nationale des agents pour le retrait des fiches,
pour infliger une défaite à la DG !**

Jamais l'unité syndicale n'a été aussi nécessaire.

**Les dirigeants syndicaux ne le feront pas d'eux-mêmes,
multiplions les initiatives pour le leur imposer !**

Venezuela

Après les élections régionales, les derniers développements de la crise dans un pays étranglé par les sanctions économiques

Le 11 août, après des semaines de tensions politiques au printemps et durant l'été entre le gouvernement Maduro et l'opposition, Donald Trump, président des États-Unis de son état, déclarait : « *nous avons beaucoup d'options en ce qui concerne le Venezuela, y compris l'option militaire, si c'est nécessaire* ». Cette déclaration, que de nombreux cercles du capital financier et trusts des États-Unis ont considéré comme intempestive, a eu un retentissement international, secouant toute l'Amérique latine, et touchant bien au-delà les partisans du régime de Chávez et de son

successeur Maduro, l'ex-modèle de « socialisme du XXI^e siècle ».

Bien entendu, toute menace d'un impérialisme en direction d'un pays dominé doit être condamnée par les dirigeants du mouvement ouvrier dans le monde entier. Néanmoins, les rododromes de Trump ont été en réalité contre-productives en termes politiques. Elles ont contribué à renforcer la position de Maduro face à l'opposition. Mais pour comprendre le conflit politique en cours au Venezuela, il est nécessaire de comprendre ce qui est en jeu, et quels sont les camps en présence.

Un gouvernement bonapartiste aux abois

Le gouvernement Maduro, héritier de celui de Chávez, doit être défini pour ce qu'il est : une forme de bonapartisme. Une forme de bonapartisme propre aux pays dominés. « *Ainsi, la faiblesse de la bourgeoisie nationale, le manque de traditions du gouvernement démocratique, la pression de l'impérialisme étranger et le développement relativement rapide du prolétariat ôtent toute base à un régime démocratique stable. Les gouvernements des pays arriérés, c'est-à-dire coloniaux et semi-coloniaux, prennent dans l'ensemble un caractère bonapartiste au semi-bonapartiste. Ils diffèrent les uns des autres en ce sens que les uns tentent de s'orienter dans une direction démocratique en cherchant un appui chez les ouvriers et les paysans, pendant que d'autres installent une forme de dictature militaire et policière. Cela détermine également le sort des syndicats : ou bien ils sont placés sous la tutelle de l'État, ou bien ils sont soumis à une cruelle persécution. Cette tutelle correspond aux deux tâches antagoniques auxquelles l'État doit faire face : soit se rapprocher de la classe ouvrière tout entière et gagner ainsi un appui pour résister aux prétentions excessives de l'impérialisme, soit discipliner les travailleurs en les plaçant sous le contrôle d'une bureaucratie.* »

(L. Trotsky, *Les Syndicats à l'époque de la décadence impérialiste*, 1940)

Maduro est donc l'héritier d'un régime qui a tenté de se constituer comme celui d'une fraction de la bourgeoisie, qui, s'appuyant sur le prolétariat et ses organisations, voulait résister aux prétentions excessives de l'impérialisme. Ce régime est aussi appuyé sur les forces armées, sur le cœur de l'appareil d'État, forces armées qui possèdent en tant que telles un certain nombre d'entreprises et de ressources naturelles. Par ailleurs, depuis que Maduro est au pouvoir, la place des forces armées a été renforcée dans le gouvernement et l'économie. C'est ce que l'impérialisme ne lui pardonne pas, comme l'a montré la tentative de putsch en 2002 contre Chávez.

L'opposition, rassemblée autour de Capriles, de la MUD (table d'unité démocratique) et de ses différentes

composantes, représente, elle, la fraction de la bourgeoisie liée organiquement aux intérêts impérialistes. La lutte entre les deux fractions est permanente depuis l'arrivée de Chávez au pouvoir.

L'élection de justesse de Maduro, puis sa défaite aux législatives de décembre 2015, dans un cadre général défavorable au prolétariat en Amérique latine, après l'élection de Macri en Argentine et le renversement de Dilma Rousseff au Brésil, ont tendu à l'extrême les rapports politiques. Dans ce contexte, Maduro a repris l'initiative dès le début de l'année 2016 en accentuant le caractère bonapartiste de son gouvernement, en s'arrogeant par l'état d'urgence économique, en relation avec le chaos économique et social, le moyen de gouverner en contournant la majorité de l'Assemblée nationale.

Durant l'année 2016, l'opposition a recueilli des millions de signatures, afin d'organiser un référendum révocatoire, mais le tribunal constitutionnel, contrôlé par le régime, a récusé pour « fraude » une grande partie de ces signatures et repoussé le délai du référendum. Or, l'élection présidentielle intervenant en 2018, la procédure devenait caduque au début de l'année 2017. Maduro a gagné du temps, et s'est maintenu au pouvoir.

Pour autant, le conflit a rebondi quand Maduro a repris la main, d'abord en repoussant les élections régionales prévues en décembre 2016, puis en faisant annuler le pouvoir de l'Assemblée nationale par le tribunal constitutionnel, en mars. Cette mesure, si grossière, a été rejetée y compris dans les rangs du « chavisme », ce qui fait qu'elle a été presque aussitôt retirée. Mais cela a généré un conflit avec l'opposition, qui a repris les manifestations de rue pendant des semaines.

Maduro a alors annoncé l'organisation d'élections pour une assemblée constituante, censée œuvrer à la paix et la concorde. Une assemblée constituante pour doubler l'Assemblée nationale, l'opposition n'a pas accepté une telle mesure. Les manifestations ont alors redoublé, certaines massives, et ont « pris Caracas ». Mais à ces manifestations, le gouvernement, qui repose sur l'axe des

forces de l'appareil d'État, a répondu par la répression massive. Une centaine de morts, des blessés innombrables et des emprisonnements, voilà le bilan de ces semaines d'agitation. D'autre part, l'opposition a organisé elle-même son propre référendum révocatoire, le 17 juillet, revendiquant la participation et le vote pour le départ de Maduro de plus de 7 millions de voix. Chiffre parfaitement invérifiable, pour une consultation restée sans effet.

Le 30 juillet, l'assemblée constituante était élue, selon un mode de scrutin qu'il faut bien caractériser comme « semi-corporatiste ». En effet, sur 545 députés, 173 étaient garantis par le vote par « secteur », c'est-à-dire dans le cadre de la représentation des « syndicats », retraités, étudiants, etc. Les syndicats sont muselés, et lorsque

certains secteurs revendiquent, les élections internes sont ajournées sine die par le gouvernement.

Cette mesure électorale était donc destinée à se garantir un minimum de députés. Elle n'a pas été nécessaire, car l'opposition a refusé de participer au scrutin, le pouvoir revendiquant la participation de 8 millions de Vénézuéliens à l'élection de la constituante, obtenant une assemblée totalement monocolore. Malgré les pressions exercées sur les fonctionnaires et les habitants des quartiers défavorisés, qui reçoivent une aide alimentaire du régime, ces résultats sont forts improbables, Chávez lui-même n'ayant jamais atteint un tel nombre de voix ! Pourtant, à partir du 18 août, l'assemblée constituante a fini par s'arroger le pouvoir législatif entier, renforçant le caractère bonapartiste du régime.

Après l'élection de l'assemblée constituante, une opposition déboussolée

Les manifestations quotidiennes de l'opposition avaient alors cessé, et le gouvernement pouvait préparer les élections régionales (repoussées depuis presque un an) dont la date était fixée le 15 octobre. Le résultat de ces élections a conforté Maduro. Le Grand pôle patriotique bolivarien (GPP) remporte 18 régions sur 23, contre toute attente. La MUD connaissait, elle, un important reflux depuis 2015. Si l'on compare les résultats globaux, le GPP obtenait 5 622 000 voix en décembre 2015, et cette fois-ci 5 571 000 voix, c'est-à-dire qu'il maintenait son score à peu de chose près ; quant à la MUD, elle s'effondrait, passant de 7 726 000 voix en 2015 à 4 852 000 en octobre 2017. Le parti chaviste a repris les trois régions gouvernées par l'opposition dans l'exercice précédent, tandis que l'opposition en gagnait cinq nouvelles.

Ces données électorales doivent être aussi comparées aux chiffres revendiqués tant par l'opposition que par le gouvernement pour le référendum révocatoire ou l'élection à l'assemblée constituante. Une part de fraude et de gonflement des chiffres est évidemment à relever, mais aussi une certaine démobilisation de l'électorat de la MUD, ce qui se traduit par l'abstention. En décembre 2015, la participation aux législatives était de 74,1 %, tandis que pour les régionales du 15 octobre elle n'était plus que de 61,4 %, ce qui a surtout affecté les résultats de l'opposition.

Depuis l'élection de l'assemblée constituante, l'échec politique du référendum révocatoire organisé par l'opposition, la déclaration de Trump et la prise des pouvoirs législatifs courants par l'assemblée constituante, l'opposition semble divisée, certains secteurs ayant accepté le cadre électoral des régionales, tandis qu'une partie plus radicale ne souhaitait pas participer.

Pendant ce temps, le gouvernement continue d'avancer et l'assemblée constituante prépare ses propositions législatives. Une dizaine de lois sont en préparation et prêtes à être discutées et votées à l'automne : en premier lieu, une loi « contre la haine, l'intolérance et pour une vie sociale pacifique ». En réalité, cette loi est une loi de censure et de répression politique dirigée contre l'opposition, mais qui peut être élargie à toute opposition

politique et sociale. Elle a été adoptée définitivement le 8 novembre, et prévoit des condamnations pouvant aller jusqu'à 20 ou 25 ans de prison, notamment pour les personnes qui auraient participé à une manifestation qualifiée d'incitation à la haine ou à la violence. La loi permet aussi la fermeture des journaux et médias qui propageraient la « haine et inciteraient à la violence ». Il s'agit d'un puissant outil de répression qui vient s'ajouter à la loi antiterroriste déjà appliquée par exemple pour réprimer les luttes ouvrières.

Mais c'est essentiellement à la crise économique que le pouvoir est confronté, et donc l'assemblée constituante légifère en la matière, dans le cadre d'un « plan économique constituant » présenté par Maduro fin septembre. Ce plan comporte une loi pour « l'approvisionnement souverain et la fixation des prix » qui concerne une cinquantaine de produits, une loi de financement des œuvres sociales, des sanctions contre le marché noir, la mise en place d'une autorité ayant pouvoir de vérifier les prix issue des CLAP (Comités locaux d'approvisionnement et de production) ou des conseils communaux, une loi de « promotion et protection de l'investissement étranger » afin d'ouvrir au capital étranger les investissements dans l'arc minier de l'Orénoque, ou encore la création du consortium agro-alimentaire du Sud, une entreprise d'État contrôlant désormais toutes les entreprises nationales du secteur mais aussi les coopératives qui avaient pu être créées auparavant. La direction de cette entreprise est laissée aux mains du vice-amiral Reinaldo Castañeda, ancien gouverneur de l'État de Portuguesa.

Le gouvernement de Maduro a renforcé ses positions depuis la fin du mois de juillet, mais il reste confronté aux contradictions fondamentales de la situation économique, une crise qui sape les fondements du régime et paupérise les masses chaque jour un peu plus. Or cette crise, dont l'origine n'est pas le marché noir, ou les sanctions imposées par l'impérialisme, mais la dépendance à la rente pétrolière et les déséquilibres liés au système monétaire, ne peut que s'aggraver face aux nouvelles sanctions décidées par l'impérialisme étatsunien.

Quelle intervention impérialiste ?

Les déclarations manifestement intempestives de Trump, le 11 août dernier ont mis l'impérialisme US dans l'embarras en créant une situation qui a renforcé Maduro dans son propre pays et lui a permis d'obtenir le soutien de nombreuses organisations du mouvement ouvrier ou de groupes se réclamant parfois du trotskisme. Face à une menace d'intervention militaire, la position de principe, défendue par Trotsky lui-même, est le soutien inconditionnel face à l'impérialisme. Dans un entretien avec Matteo Fossa, de septembre 1938, Trotsky explique : « *Je prendrai l'exemple le plus simple et le plus évident. Il règne aujourd'hui au Brésil un régime semi-fasciste qu'aucun révolutionnaire ne peut considérer sans haine. Supposons cependant que, demain, l'Angleterre entre dans un conflit militaire avec le Brésil. Je vous le demande : de quel côté sera la classe ouvrière ? Je répondrai pour ma part que, dans ce cas, je serai du côté du Brésil « fasciste » contre l'Angleterre « démocratique ». Pourquoi ? Parce que, dans le conflit qui les opposerait, ce n'est pas de démocratie ou de fascisme qu'il s'agirait. Si l'Angleterre gagnait, elle installerait à Rio de Janeiro un autre fasciste, et enchaînerait doublement le Brésil. Si au contraire le Brésil l'emportait, cela pourrait donner un élan considérable à la conscience démocratique et nationale de ce pays et conduire au renversement de la dictature de Vargas. La défaite de l'Angleterre porterait en même temps un coup à l'impérialisme britannique et donnerait un élan au mouvement révolutionnaire du prolétariat anglais. Réellement, il faut n'avoir rien dans la tête pour réduire les antagonismes mondiaux et les conflits militaires à la lutte entre fascisme et démocratie. Il faut apprendre à distinguer sous tous leurs masques les exploités, les esclavagistes et les voleurs ! ».*

Il ne peut donc y avoir d'équivoque : malgré le caractère bonapartiste du régime de Maduro, il ne peut être question de ne pas défendre le Venezuela face à une agression impérialiste, de ne pas la condamner en tant que telle. Cela n'est pas pour autant un soutien au régime en place, puisque Trotsky le rappelle dans le texte cité ci-dessus, la victoire du Brésil pouvait donner « *un élan considérable à la conscience démocratique et nationale de ce pays* »...

Mais le terrain choisi en 2017 par différents courants politiques, comme la CUT (Centrale unique des travailleurs) et le PT (Partis des travailleurs) du Brésil par exemple, a été le soutien intégral à Maduro, y compris à sa reprise en main du pouvoir législatif par l'élection de l'assemblée constituante dans des conditions frauduleuses. Le texte du « Manifeste pour la paix » adopté à l'initiative de la direction de la CUT et repris par le PT dit : « *Le peuple vénézuélien, libre et souverain, a repris entre ses mains les pouvoirs qui sont les siens, et voté massivement pour élire ses représentants à l'Assemblée constituante nationale. Plus de 8 millions de personnes se sont déplacées en dépit du boycott et du sabotage de groupes anti-démocratiques (...) Les femmes et les hommes de bonne volonté dans le monde entier devraient saluer haut et fort cette affirmation historique du droit à l'autodétermination au Venezuela, et constituer une vaste*

chaîne de solidarité pour refuser toutes les menaces d'intervention étrangère. »

Il s'agit d'un blanc-seing. Le texte a été soutenu au Brésil par le courant *O Trabalho*, à l'intérieur du PT, courant lambertiste lié au POI (Parti ouvrier indépendant), et le manifeste a été déposé en délégation à l'ambassade du Venezuela au Brésil le 4 août, ce dont *Informations ouvrières* n° 466 se fait le relais. Le journal du POI se fait aussi le relais de la déclaration de l'organisation vénézuélienne Collectif travail et jeunesse du 7 août qui se concluait ainsi : « *Au Venezuela, ce que nous savons c'est que nous avons maintenant une assemblée nationale constituante pour renforcer les droits que nous avons acquis.* » Un soutien total au gouvernement Maduro. Le POID (Parti ouvrier indépendant et démocratique) a aussi, dès le 5 août, soutenu l'assemblée nationale constituante élue le 30 juillet en ces termes : « *C'est un fait, les élections à l'assemblée constituante qui viennent d'avoir lieu au Venezuela ont été marquées par une participation significative : les travailleurs et les paysans se sont mobilisés pour aller voter* ». Et le texte du 5 août reprend à son compte le manifeste pour la paix de la CUT et du PT, c'est-à-dire s'inscrit dans le soutien au régime.

Pour autant, l'intervention impérialiste ne prend pas la forme militaire mais celle de sanctions économiques. On n'en trouve pas mot dans la presse du POI, du POID, ou d'autres organisations. On ne trouve aucune condamnation de cette politique d'étouffement menée contre le Venezuela dans l'ensemble du mouvement ouvrier.

Les sanctions prises par les États-Unis le 25 août visent à limiter l'accès du gouvernement ou de l'entreprise nationale pétrolière aux financements sur les marchés, notamment en interdisant aux banques américaines l'achat d'obligations. Le financement de la dette vénézuélienne est donc un moyen de pression. Le Venezuela est au bord du défaut de paiement et tente de négocier le rééchelonnement de sa dette afin de l'éviter à tout prix. Maduro a réuni ses créanciers le 13 novembre pour évoquer la question, la dette du pays se situant entre 100 et 150 milliards de dollars, et les échéances étant de plus en plus étouffantes dans le cadre des sanctions. Maduro proteste de sa volonté de payer l'intégralité de la dette, tout en demandant un peu de temps. D'ailleurs, le Venezuela a toujours remboursé à chaque échéance, vidant son stock d'or et ses réserves de devises. Mais là, tous les créanciers ont refusé, sauf la Russie, qui avait prêté 9 milliards de dollars pour financer un contrat de vente d'armes au Venezuela conclu en 2011. Même la Chine, auprès de laquelle le Venezuela est endetté à hauteur de 28 milliards, refuse la restructuration. Les agences de notation considèrent les unes après les autres le Venezuela en défaut de paiement partiel.

Le nœud coulant des sanctions étrangle le gouvernement vénézuélien. Mais dans la mesure où la population est strictement dépendante des importations pour sa consommation quotidienne, importations que l'État finance pour une partie de la population par l'approvisionnement en produits de base pour les quartiers pauvres, le défaut de paiement représente une nouvelle

catastrophe pour les masses car il impose une limitation des importations de produits alimentaires notamment. Mélenchon, qui pleura à chaudes larmes la mort de Chávez, a aussi laissé ses anciennes amours. Il se pose aujourd'hui en soutien des négociations entre l'opposition et le gouvernement Maduro, négociations dont est chargé Jose Luis Zapatero, que Mélenchon présente comme un militant du PSOE (Parti socialiste ouvrier d'Espagne) en réalité un représentant de l'impérialisme historique au Venezuela, et rappelle le soutien de Pablo Iglesias (Podemos) à cette initiative. Ces négociations visent à

faire pression sur le gouvernement Maduro pour qu'il laisse place à l'opposition, quand celle-ci ne les rompt pas elle-même en cherchant l'affrontement direct. Dans le texte intitulé « Venezuela, Venezuela ! » publié sur son blog, texte où il consacre plus de temps à rompre des lances avec les journalistes qu'à parler du reste et où il demande à Macron de soutenir les conclusions de la mission de Zapatero. Que reste-t-il du « socialisme du XXI^e siècle » qu'il avait alors soutenu ? Il est passé par pertes et profits. Néanmoins, la situation des masses, elle, n'en est pas moins réelle.

La situation des masses dans l'ancienne patrie du « socialisme du XXI^e siècle »

Hyperinflation, pénuries, malnutrition, voilà les fléaux auxquels sont exposées les masses au Venezuela. Les chiffres donnent le vertige, et sont bien difficiles à connaître en l'absence de données fiables, ce qui est lié à la situation monétaire, les données officielles ne permettant pas de saisir l'inflation réelle, la dévaluation réelle de la monnaie par rapport au dollar.

Début octobre, un article de l'AFP donnant les prévisions économiques pour l'année en cours citait les données de l'entreprise d'analyse économique Ecoanalítica : l'inflation prévue serait de 1400 % ; jusqu'en septembre, l'inflation constatée était de 1036 %, avec un taux moyen mensuel de 35 %. La croissance du PIB prévue était de - 14 %. Cette situation se prolongeant depuis plusieurs années, le PIB aurait baissé de 36 à 40 % sur les quatre dernières années, tandis que le « pouvoir d'achat » moyen aurait lui baissé de 50 %. Le budget des familles est utilisé à 80 % pour acheter de la nourriture, ce qui est un signe clair de paupérisation, indique le rapport de cette entreprise.

Cette situation n'a pas actuellement d'issue. En effet, les sanctions et le paiement de la dette, que le gouvernement paie en temps et heure, imposent en contrepartie... une réduction des importations, alors que la pénurie est liée au fait que le Venezuela ne produit pas suffisamment pour couvrir ses propres besoins, notamment dans le domaine agricole. En octobre et novembre, les échéances prévoient le remboursement de 4 milliards de dollars. Cette pression de la dette n'est pas sans conséquences immédiates.

En effet, une grande partie des masses au Venezuela dépendent de la distribution alimentaire assurée par les CLAP, Comités locaux d'approvisionnement et de production, institués par le pouvoir. Sans ces organismes, sans l'approvisionnement à prix fixe qu'ils assurent, la situation serait véritablement catastrophique. Pour autant, cela a un coût pour le gouvernement, qui vient d'annoncer que les prix des produits vendus dans le cadre des CLAP allait augmenter (29 octobre, *Aporrea*). De plus, certains produits, comme le riz, ne seront plus vendus dans ce cadre, et la quantité de pâtes distribuée par personne allait baisser.

Cela se produit dans une situation où, malgré la difficulté d'obtenir des informations, le journal *Le Monde* du 20 avril 2017 indiquait qu'en 2016, 76 % des hôpitaux publics ont connu une pénurie de médicaments, tandis que la mortalité infantile avait augmenté de 45 % depuis 2013. Enfin, selon Caritas (l'église catholique), en 2016, 25 % des enfants présentaient des signes de malnutrition sévère. On pourrait ajouter à cette liste la grande difficulté de trouver une ambulance en état de marche dans Caracas.

Ces indices montrent la très grande difficulté de vivre au quotidien et aussi les conséquences sur la santé, la faim... Cela montre aussi la dépendance par rapport au régime, dans la mesure où de nombreux comités locaux sont en réalité contrôlés par la police du régime, et servent donc de régulation sociale et politique. Cette dépendance favorise le bonapartisme en place.

La politique de Maduro face à la crise

Au-delà de la négation de la crise, le gouvernement, qui ne parle que de la « guerre » économique menée par l'opposition, l'impérialisme et les profiteurs corrompus du marché noir, mène une politique qui ne touche fondamentalement pas aux intérêts capitalistes.

Sur le plan international, le Venezuela honore toutes les échéances de la dette, tandis qu'il ouvre le pays aux investissements étrangers, y compris en provenance des États-Unis, et ce malgré les sanctions. Le gouvernement cherche à attirer les capitaux dans le domaine minier, dans la zone dite de l'Orénoque, qui représente 112 000 km². Des entreprises chinoises, russes, canadiennes y prospectent. Cet « arc minier » de l'Orénoque est considéré comme une « zone économique de développement national », zone franche inspirée des ZES chinoises.

Mais il y a plus : immédiatement après l'annonce des sanctions, Maduro a reçu les représentants du groupe Chevron, groupe pétrolier issu des États-Unis. Cette réunion qui a eu lieu le 5 septembre avait pour but de « maintenir les relations commerciales avec la firme pétrolière américaine et permettre des investissements étrangers dans le pays » (*La izquierda diario*). Depuis le début 2016, dans la zone de l'Orénoque, 20 entreprises mixtes (joint-ventures, composées de 20 % de capitaux étrangers et de 80 % de capitaux de PSDVA, entreprise nationale pétrolière du Venezuela) ont permis l'implantation de capitaux étrangers dans le domaine de l'exploitation pétrolière. Chevron a ainsi formé des joint-ventures pour exploiter le pétrole dans la région de Maracaibo, dans celle de l'Orénoque, et obtenu des licences pour l'exploration et l'exploitation des champs gaziers off-shore.

Durant l'année 2016, Maduro et son gouvernement ont rencontré 48 fois les représentants du patronat vénézuélien dans le cadre d'une commission nationale de l'économie productive. Si l'on y ajoute les réunions plus ou moins secrètes avec l'opposition, le moins qu'on puisse dire, c'est que le gouvernement Maduro n'a pas rompu avec l'impérialisme, et que le « socialisme du XXI^e siècle » ressemble beaucoup à du capitalisme. Cette politique est-elle à même de permettre de sortir de la crise ? Chaque

jour, chaque semaine, chaque mois, enfoncent les masses du Venezuela dans une situation plus dramatique. Les efforts pour la formation d'un capital national au Venezuela sont totalement voués à l'échec. Le développement des pays d'Amérique du Sud sous domination impérialiste dans le cadre de la crise historique du capitalisme est tout à fait impossible. Il ne peut y avoir d'issue que dans la rupture avec le capitalisme.

Quelle issue pour les masses ?

De fait, dans les grandes lignes, la politique menée par Maduro, ne peut être reniée par l'opposition : elle est favorable au capital à 100 %, et l'opposition et l'impérialisme ne peuvent que l'approuver, même si les rythmes suivis sont loin de correspondre à leurs exigences, même si pour aller plus vite il leur faudrait prendre directement le pouvoir.

Défendre les masses au Venezuela passe donc par la rupture avec le régime bonapartiste qui cherche à maintenir le contrôle sur l'organisation syndicale de l'UNT (Union nationale des travailleurs), qu'il a cherché à se soumettre au travers de sa bureaucratie dans l'organisation bonapartiste de l'État. Pour autant, les conflits de classes des années précédentes montrent bien que, non seulement le gouvernement n'a pas aboli la lutte des classes (ce qui est impossible), mais qu'il n'a pas non plus totalement domestiqué les organisations syndicales. Que ce soit dans les bastions ouvriers de PSDVA (compagnie pétrolière appartenant à l'État) ou dans l'entreprise sidérurgique SIDOR, dont les travailleurs avaient imposé la nationalisation au gouvernement en 2008, le gouvernement craint à ce point les oppositions que les élections internes au syndicat sont suspendues sine die. De même durant l'année 2014, des revendications avaient surgi du secteur automobile dans le syndicat correspondant. Ces éléments montrent que face au gouvernement, à sa rhétorique pseudo-anti-impérialiste, et la réalité de sa politique, la clé est l'indépendance de classe. Une indépendance de classe, qui se traduirait par une politique de défense réelle contre l'offensive impérialiste. Comme concluait le précédent article de CPS consacré au Venezuela :

« - Cela signifie tout d'abord l'indépendance de l'UNT, de ses sections, de ses fédérations et syndicats. La direction

de l'UNT ne doit plus se soumettre aux intérêts du gouvernement et défendre les revendications des travailleurs ;

- Dans le cadre de la pénurie généralisée et du marché noir, les travailleurs, par le biais de leurs organisations, doivent prendre en main la question du contrôle ouvrier, du contrôle de l'approvisionnement, de la production qui doit être soumise à un plan permettant de satisfaire les immenses besoins de la population ; dans le cadre des problèmes liés à la monnaie et au marché noir, le monopole du commerce extérieur, le contrôle des changes, l'appel aux travailleurs des banques pour interdire la spéculation, la fuite des capitaux semble aussi nécessaire ;
- Contre les mesures de restriction de liberté : contre les mesures d'état d'urgence, la loi antiterroriste destinées à frapper les plus pauvres, dans leurs manifestations ;
- Pour les étudiants, la question des bourses est cruciale ;
- Les salaires et leur défense par une échelle mobile est absolument nécessaire face aux prix réels ;
- La réforme agraire, l'organisation de l'agriculture de sorte à répondre aux besoins urgents de la population.

Toutes ces mesures évidemment nécessitent un gouvernement, un gouvernement ouvrier, dont la seule organisation qui puisse l'assurer semble être l'UNT, qui pourrait s'appuyer sur des comités, des comités d'usine, de quartiers, d'approvisionnement. Dans ce cadre, la lutte pour des États-Unis Socialistes d'Amérique latine est aussi indispensable, afin de permettre aux différents prolétariats de s'appuyer les uns sur les autres et d'organiser les échanges à l'échelle du continent afin, par exemple, de bénéficier notamment des produits agricoles importés depuis le Brésil ou l'Argentine, en échange des ressources pétrolières ».

Le 15 novembre 2017



Palestine**Appuyé sur l'élection de Trump à la présidence américaine, le gouvernement Netanyahu à la tête de l'État d'Israël entend imposer une « résolution définitive » au « problème palestinien »**

Au cours du mois de juillet, des manifestations palestiniennes se sont succédées aux alentours de la vieille ville de Jérusalem. Les médias ont fait grand cas des « affrontements » opposant des Palestiniens désespérés à la police et à l'armée d'Israël, et s'adonnent à leur jeu préféré, c'est-à-dire le décompte des victimes « de part et d'autre » - leur manière traditionnelle de camoufler l'affrontement inégal entre l'opprimé et l'opprimeur. La réalité est qu'il y a eu d'une part une répression méthodique et massive des Palestiniens de Jérusalem, de l'autre des actes de résistance désespérés qui soulignaient le dénuement politique, organisationnel mais aussi militaire sans précédent du peuple palestinien, face à un État sioniste mieux armé que jamais.

A l'origine de cette situation : la dernière provocation en date du premier ministre israélien Netanyahu. Ce dernier a annoncé l'installation de détecteurs de métaux à l'entrée de l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem. Le lieu était déjà interdit d'accès aux palestiniens de moins de 50 ans depuis 2014. Cette provocation s'inscrivait donc dans une continuité : celle de la marche à l'éviction progressive des centaines de milliers d'habitants palestiniens de Jérusalem-est, marche qui s'accélère sensiblement ces derniers temps.

Israël, État colonial et raciste, revendique depuis toujours Jérusalem comme sa « capitale éternelle » en lieu et place de Tel Aviv. Le développement d'implantations juives entourées de murs et de caméras, mobilisant pour quelques poignées de familles des centaines de policiers et d'agents de sécurité privée, la dépossession progressive des habitants arabes et leur humiliation croissante par le harcèlement policier et les « checkpoints » ont conduit ces

dernières années les palestiniens de Jérusalem au point de rupture : la tension est constante, les jets de pierre fréquents.

Cette provocation n'a été que la dernière d'une longue série. En septembre 2000, Ariel Sharon, boucher du peuple palestinien, était allé se pavaner sur les lieux en compagnie d'une escorte policière massive, provoquant ce qui a été appelé la « seconde Intifada ». Depuis, les « visites » régulières de colons ultra-orthodoxes sur cette Esplanade ou la construction de synagogues sur le même site se multiplient – alors que le creusement de tunnels censés révéler les vestiges d'anciens temples hébreux se développe depuis les années 90. Fin 2015 encore, ces provocations continues conduisaient de jeunes palestiniens à occuper les lieux avec des pierres pour en chasser les colons qui avaient annoncé leur « visite » sur les lieux. A chaque incident, Netanyahu prend prétexte des « affrontements » qu'il a délibérément provoqués pour intensifier la répression comme la colonisation.

Les provocations autour de l'Esplanade des Mosquées ont permis aux dirigeants de l'État d'Israël, dès l'orée des années 2000, de mettre fin au « processus de paix » tel qu'il était défini dans les accords d'Oslo/Washington et de reprendre la colonisation. Depuis, les « négociations » réouvertes périodiquement n'ont été organisées que pour ponctuer l'offensive récurrente contre le peuple palestinien et la colonisation récurrente des territoires palestiniens. Désormais, Netanyahu va encore plus loin : il s'agit désormais d'œuvrer à un « règlement » définitif de la question palestinienne, c'est-à-dire à la colonisation totale de la Palestine, à l'écrasement des palestiniens et à la liquidation de toute revendication nationale palestinienne.

Pour Trump et Netanyahu il ne doit y avoir qu' » un seul État » : l'État sioniste

Les mots ne sont pas trop forts : c'est exactement ce que pensent et désirent les tenants de l'État d'Israël, qui ont été galvanisés par la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles américaines. L'hebdomadaire *Le Point* indiquait ainsi en novembre 2016 : « Pour Israël, l'élection de Trump est une bonne nouvelle ». Les réactions des colons israéliens constituaient déjà l'annonce de plan de ce qui se déroule aujourd'hui en Palestine :

« En Israël, la droite est en fête. Avec l'élection de Donald Trump, elle peut rêver d'une victoire absolue sur les Palestiniens. Le ton est donné par Ariel Kahana, un éditorialiste du site d'information pro-colons NRG : « C'est une occasion historique qui ne se répétera pas. Si seulement nous en avons le désir, nous pourrions annexer, bâtir, imposer notre souveraineté, établir des faits accomplis (en Cisjordanie) et en finir pour toujours avec le problème palestinien. » Moins brutal, mais tout aussi clair, Naftali Bennett, le chef du Foyer juif, le parti des

colons, et ministre de l'Éducation, a déclaré : « La victoire de Donald Trump est une occasion formidable pour Israël de rejeter immédiatement l'idée d'un État palestinien. » Le rabbin Yehuda Glick, député du Likoud et membre du mouvement pour la reconstruction du Temple juif, a invité le nouveau président américain à venir à Jérusalem pour visiter et prier sur le mont du Temple, qui est aussi l'esplanade des Mosquées, le troisième lieu saint de l'islam. Tzipi Hotovely, ministre déléguée aux Affaires étrangères, en a profité pour rappeler la promesse faite par le candidat républicain : celle de transférer l'ambassade des États-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem. »

Dès avant son élection, en effet, dans le cours de sa campagne électorale, Trump a donné aux partisans d'Israël l'assurance d'un soutien inconditionnel. En mars 2016, il a été ovationné par 18 000 membres du plus puissant des lobbies pro-israéliens, l'AIPAC, en s'engageant à

reconnaître Jerusalem comme capitale d'Israël en lieu et place de Tel Aviv, en jurant de « *démanteler l'accord catastrophique* » sur le nucléaire iranien conclu sous Obama, en juillet 2015, et en promettant de relancer une offensive frontale contre l'Iran, accusé grossièrement d'être « *le plus grand soutien du terrorisme dans le monde* ». C'est exactement ce pour quoi les lobbies pro-Israéliens et pro-saoudiens en Amérique faisaient campagne depuis des mois, avec la dernière énergie.

Quant au « règlement » du sort de la Palestine, il prônait la mise sur la touche des autres puissances impérialistes présentes à l'ONU au profit de « négociations directes » entre l'État d'Israël armé jusqu'aux dents et les pantins dérisoires de l' « Autorité palestinienne » en lambeaux : « *Laissez-moi être clair : un accord imposé par l'ONU serait un désastre complet et total. Les États-Unis doivent s'opposer à cette résolution en utilisant leur droit de veto.* » On comprendrait mal ces injustes reproches à l'ONU - qui n'a jamais rien « imposé » à Israël - si on ne lisait entre les lignes le message réel de Trump : sous couvert de « négociations directes » - une revendication portée par Netanyahu depuis 2011 - Israël aura les coudées franches à un niveau sans précédent dans un « dialogue » inégal entre l'opprimé et l'opresseur.

En février 2017, Trump recevait Netanyahu à Washington et renouvelait son soutien sans fard à l'État d'Israël : il commençait par avaliser l'installation et le plan de développement de toutes les colonies israéliennes en Cisjordanie. Il désignait son propre beau-fils, Jared Kushner – issu d'une famille d'amis personnels de Netanyahu et mécène notoire des colons sionistes en Cisjordanie – comme « négociateur » américain au Proche-Orient. Puis il indiquait la perspective : « *Je regarde deux États et un État, et si Israël et les Palestiniens sont contents, je suis content avec la solution qu'ils préfèrent. Les deux me conviennent.* » (*Le Point*, 17/2/2017). Dans de telles conditions, le message est clair : le « seul État » dont il est question, c'est l'État sioniste.

La provocation de Netanyahu est survenue moins de deux mois après la visite officielle de son « ami », dans le cadre de sa toute première tournée diplomatique officielle : Trump était parfaitement au fait des plans de Netanyahu et leur avait donné le feu vert. Le test a été concluant : depuis, Netanyahu a validé de Nouvelles annexions de colonies, donné le feu vert au développement de Nouvelles enclaves en Cisjordanie, durci encore davantage l'accès à l'électricité et à l'eau des habitants de Gaza.

Derrière la politique de Netanyahu, il y a le vrai visage d'Israël

Depuis plus de 20 ans, Benyamin Netanyahu s'est imposé comme une figure centrale de la vie politique israélienne pourtant de plus en plus dispersée : premier ministre en 1996, ministre des Affaires Étrangères puis des Finances sous le gouvernement d'Ariel Sharon en 2002-2005, il a repris ensuite la direction du Likoud à ce dernier sur le terrain d'une orientation encore plus outrageusement favorable à la colonisation et aux opérations guerrières contre le peuple palestinien. Premier ministre depuis 2009, Netanyahu a dirigé cinq gouvernements successifs, toujours plus ancrés à droite.

S'il en est ainsi, c'est qu'il a su avec le plus grand cynisme s'appuyer sur cette idée directrice : en Israël, les élections se gagnent dans le sang palestinien. État colonial, État « juif » - c'est-à-dire excluant par définition les palestiniens -, État raciste, Israël voit dans l'essor de la colonisation et l'intensification des massacres la réponse à toutes ses difficultés.

Toute l'évolution de la vie politique en Israël depuis des décennies témoigne de la nature de cet État : le Parti Travailliste israélien, courant dominant du mouvement sioniste originel, représentait non le « prolétariat » israélien mais bien les élites ashkénazes venues d'Europe et d'Amérique. L'organisation syndicale officielle, Histadrout, a toujours été la cheville « ouvrière » du colonialisme. Mais dès les années 1970, le Likoud, appuyé sur les nouvelles vagues d'immigrants séfarades, a commencé à prendre le pas sur les Travaillistes. A la fin des années 1990, les immigrants russes ont trouvé dans Israël Beitenou leur expression politique. Plus récemment,

ce sont les partis « ultra-orthodoxes » et les représentants directs des colons de Cisjordanie qui se sont taillé une place sur l'échiquier politique israélien. A chaque étape, c'est dans le sens d'une plus grande hystérie coloniale et anti-palestinienne que le paysage politique israélien a évolué : depuis 2009, le seul Likoud et les partis situés à sa « droite » sur le plan du colonialisme ont toujours raflé plus de 50% des suffrages exprimés aux élections – l'ensemble des partis israéliens adhérant de toutes manières à l'idéologie coloniale sioniste.

Depuis plus de dix ans, Netanyahu a su anticiper ces évolutions en préparant les élections par des opérations sanglantes contre le peuple palestinien : opérations « Plomb durci » de 2009 et « Bordure protectrice » en 2014, provoquant des milliers de morts et des destructions incommensurables à Gaza. En 2015, pourtant entaché par plusieurs scandales et affaires de corruption, Netanyahu a permis au Likoud d'obtenir la première place des élections législatives en termes de suffrages en promettant de s'opposer à la proclamation de tout État palestinien. Significativement, les importantes manifestations israéliennes de l'été 2011 contre le coût de la vie n'ont jamais abouti à une rupture avec le sionisme ni à la moindre remise en cause des opérations dirigées contre les masses palestiniennes.

Derrière Netanyahu, c'est tout l'État d'Israël qui aspire à en finir avec la Palestine. La politique de Netanyahu ne fait que traduire la pression de la société israélienne fondée sur la colonisation.

Le peuple palestinien plus démuné que jamais

Ce qui ressort en tout premier lieu des manifestations de cet été est que jamais, la résistance du peuple palestinien à

une provocation de cette envergure n'a été en réalité aussi réduite et morcelée.

Pour l'essentiel, les manifestations palestiniennes restent restées circonscrites à Jérusalem. En Cisjordanie, elles se sont limitées à quelques points situés à proximité des enclaves coloniales les plus importantes (Hébron, camp de réfugiés à l'est de Jérusalem). A Gaza, où le Hamas s'est distingué au début de l'année en réprimant violemment les premières manifestations palestiniennes depuis 2011 (il s'agissait de protestations contre le manque d'électricité, chronique depuis 10 ans), le peuple palestinien est resté apathique.

A l'instar de ce qui s'est passé lors de l'« Intifada des couteaux » de 2015-2016, au cours de laquelle des Palestiniens isolés ont fait usage d'armes de fortune contre des soldats de Tsahal ou des colons, les quelques attaques individuelles dont des colons et militaires israéliens ont fait les frais cet été – sans commune mesure avec les centaines de Palestiniens blessés ou tués par l'armée israélienne – soulignent surtout le fait que la « résistance

palestinienne » a totalement disparu du paysage. Un officier israélien le déclarait nettement au journal français *Libération*, dans un article du 11 mars 2016 : « *En tout cas, dans les camps de réfugiés, les «Tanzim» [les milices du Fatah, ndlr] astiquent leurs armes et rongent leur frein* ».

Les manifestations internationales de soutien au peuple palestinien, quant à elles, sont restées très limitées.

Un peuple palestinien disloqué entre Gaza, morceaux « autonomes » de Cisjordanie, Jérusalem-est et camps de réfugiés dans les pays voisins ; politiquement et militairement désarmé, tenu en coupe réglée aussi bien par Israël que par les lambeaux d'« Autorité palestinienne ». Voilà le bilan de la transformation, depuis des années, des organisations nationalistes palestiniennes en geôlières de leur propre peuple, sous couvert de « négociations de paix » plus chimériques que jamais.

Un recul historique du peuple palestinien

Il y a bientôt 70 ans que l'ONU donnait naissance à l'État colonial, raciste et meurtrier d'Israël, en adoptant un « plan de partage » qui octroyait 55% du territoire de la Palestine à l'« État juif » et disloquait d'emblée l'« État arabe » en lambeaux de territoires. Au cours des décennies précédentes, l'impérialisme anglais doté du pouvoir « mandataire » sur la Palestine, n'avait cessé d'encourager le développement des colonies sionistes en vue d'installer un « foyer national juif » (déclaration Balfour de 1917) : les colons juifs fournissaient en contrepartie une masse de manœuvre utile contre les masses palestiniennes. En 1948, l'ONU – avec le soutien décisif de Staline, qui fournit même à Israël les armes qui lui permirent de vaincre – décida d'autoriser les colons sionistes à proclamer leur État. Elle autorisait de fait l'expulsion et le massacre de centaines de milliers de Palestiniens.

Il y a exactement 50 ans, Israël infligeait une nouvelle défaite aux masses palestiniennes et aux armées des pays voisins à l'issue de la seconde guerre israélo-arabe. L'État sioniste en profitait pour procéder à de nouvelles annexions, que l'ONU avalisait aussitôt. Puis, six ans plus tard, le nouveau dictateur égyptien Sadate organisait une nouvelle guerre... qu'il était résolu à perdre pour « justifier » son rapprochement avec Washington et Israël. La réalité est que jamais les États arabes voisins n'ont réellement œuvré à soutenir ni combattu pour le peuple palestinien, dont les centaines de milliers de réfugiés sont entassés dans des camps, privés de droits. Aujourd'hui, en Jordanie, en Egypte, les régimes soumis à l'impérialisme assistent ouvertement Israël dans la répression et le refoulement des masses palestiniennes dans des ghettos invivables.

C'est la lutte révolutionnaire des masses palestiniennes, et elle seule, qui a permis que la Palestine ne soit d'emblée liquidée et engloutie. Dès lors, et pendant des décennies, cette lutte s'est située à l'avant-garde des masses de toute la région, en même temps qu'elle a constitué une épine dans le pied des puissances impérialistes et des dictateurs arabes. Le combat pour la libération de la Palestine, pour

le droit au retour des millions de réfugiés, suppose d'en finir avec l'État d'Israël et, au-delà, de remettre en cause les frontières artificielles et les régimes mis en place par l'impérialisme – à commencer par celui de la Jordanie. C'est une lutte révolutionnaire, indissociable des luttes des masses de toute la région.

C'est du fait de cette lutte constante que les organisations nationalistes palestiniennes – organisations nationalistes petites-bourgeoises – se sont imposées à la tête de l'OLP, conçue à l'origine par Nasser pour placer les Palestiniens sous son contrôle. Le peuple palestinien s'est ainsi placé à l'avant-garde de toutes les luttes révolutionnaires de la région jusqu'au début des années 1990 : de l'éruption révolutionnaire en Jordanie (1970) à l'Intifada (1987) en passant par le Liban dans les années 1970. Mais en même temps qu'elles se sont heurtées à l'État d'Israël, les masses palestiniennes se sont systématiquement heurtées aux dictatures arabes voisines, aux puissances impérialistes alliées d'Israël, à l'ONU qui a donné naissance à cet État.

Puis en 1991, conforté par le rétablissement du capitalisme en Russie et la dislocation consécutive de l'ex-URSS, l'impérialisme américain organisait la guerre du Golfe – dirigée non pas contre Saddam Hussein, mais bien contre les masses de toute la région. Washington galvanisait ainsi ses alliés, à commencer par Israël, soumettait un peu plus ses affidés tels l'Egypte et la Jordanie : il infligeait dans le même mouvement un coup redoutable aux masses du Moyen-Orient, à commencer par le peuple palestinien.

C'est ainsi que, réactivant la « vieille garde » de l'OLP et du Fatah, l'impérialisme américain organisait la liquidation des conséquences de l'Intifada en faisant signer par Yasser Arafat les accords de Washington (1993) : comme nous le verrons, des accords de trahison des masses palestiniennes. Ces accords, piétinés depuis 17 ans, n'en ont pas moins parfaitement rempli leur rôle : il s'agit désormais pour l'État d'Israël de s'engager dans une nouvelle étape, en vue de tirer un trait définitif sur la Palestine, son peuple et son combat.

La carte la plus récente de l'état d'avancement de la colonisation en Cisjordanie est plus éloquente que n'importe quel discours sur la situation actuelle du peuple palestinien.

Outre la réduction des territoires sous contrôle de l'« Autorité palestinienne » à des confettis épars, parsemés d'avant-postes israéliens et de colonies en développement, la Cisjordanie est bornée à l'Ouest par un Mur gigantesque et, à l'Est, elle est coupée de la Jordanie voisine par les zones annexées par Israël. 450 000 colons juifs seraient désormais installés sur place, contre 2,8 millions de Palestiniens.

Les accords d'Oslo/Washington distinguaient trois zones en Cisjordanie. L'interview d'un chercheur par le journal *La Croix* (16/2/2017) permet d'aboutir à un constat éloquent : « Depuis Oslo, la partie de la Cisjordanie contrôlée par les Palestiniens a été grignotée à un point tel qu'il ne peut pas y avoir un État palestinien viable. Selon ces accords, la Cisjordanie est découpée en trois zones : la zone A, regroupe les grandes villes sous contrôle palestinien. Elle ne recouvre que 20 % de la Cisjordanie actuelle et abrite 55 % de la population palestinienne des zones occupées. La zone B intermédiaire qui comprend des petites villes et des villages et la zone C – 62 % de la Cisjordanie –, est totalement sous contrôle israélien et très peu d'Arabes palestiniens (10 %) y vivent. La zone C est de facto annexée. Aujourd'hui, l'enjeu, ce sont les zones A et B, environ 40 % de la superficie, qui abritent près de 90 % des Palestiniens. » Dans ce sens, le gouvernement Netanyahu autorisait le 30 mars dernier la

création d'une nouvelle implantation – ce serait la première depuis 1999 – pour reloger des colons « sauvages » installés auparavant sur des terres privées palestiniennes.

A Gaza, territoire infime où s'entassent 2 millions de Palestiniens, la situation est encore pire : les opérations guerrières de 2009 et 2014 ont laissé derrière elles des monceaux de ruines, laminé les infrastructures vitales – eau potable, électricité, hôpitaux, etc. Emmurée, encerclée par Tsahal mais aussi l'armée égyptienne qui soutient activement la répression israélienne, en proie à un blocus meurtrier, la population est placée sous la férule du Hamas qui, pour ne pas être reconnu officiellement par Israël, n'en impose pas moins le talon de fer aux Palestiniens pour asseoir sa « respectabilité » aux yeux des puissances impérialistes. Même les malades graves ne sont pas autorisés à sortir de ce ghetto à ciel ouvert pour recevoir les soins nécessaires et s'entassent dans des hôpitaux devenus mouiroirs.

Résumons : l'immense majorité de la population palestinienne s'entasse aujourd'hui dans moins d'un cinquième du territoire de la Palestine historique, à la merci de l'État colonial.

Si, en 2015, Mahmoud Abbas s'est prêté à la mauvaise comédie consistant à supplier l'ONU de reconnaître l'« État palestinien » - résolution rejetée – c'est bien parce que la colonisation a franchi un seuil décisif, au-delà duquel il n'est même plus possible de soutenir la fiction d'un « État palestinien » croupion.

Le « processus de paix » a parfaitement rempli son rôle

En septembre 2015, Abbas lui-même, devant l'ONU, expliquait que le « processus de paix » était mort et enterré. Évoquant l'intensification de la colonisation, il affirmait : « Nous déclarons dès lors que nous ne pouvons continuer à être engagés par ces accords et qu'Israël doit assumer toutes ses responsabilités comme puissance occupante, parce que le statu quo ne peut continuer. » (*Le Monde*, 30/9/2015). L'ONU a rejeté sa demande de « reconnaissance d'un "État palestinien" ». Abbas n'a pas mis fin, depuis lors et à notre connaissance, à la collaboration « sécuritaire » constante des policiers palestiniens avec Israël.

Il est important de le signifier : en réalité, la situation dramatique, insoutenable du peuple palestinien aujourd'hui ne constitue nullement un « échec » des accords d'Oslo/Washington de 1993, improprement qualifiés de « processus de paix » par les médias. Ces accords ont, au contraire, parfaitement rempli leurs objectifs réels.

Contrairement aux allégations des dirigeants de l'OLP, les textes signés par ces derniers n'incluaient pas la perspective de la reconnaissance d'un « État palestinien », mais bien la reconnaissance d'Israël comme un État « légitime » par l'OLP en contrepartie de la « reconnaissance » de l'OLP comme « interlocuteur » par Israël. Ils instituaient, pour une « période transitoire » de cinq ans, une « Autorité palestinienne » aux pouvoirs limités (les textes précisent en particulier que les colonies sionistes en Cisjordanie relèvent du seul gouvernement

israélien !). En fait, le Fatah et l'OLP acceptaient de déposer les armes et d'abandonner la perspective de libération de la Palestine : ils s'engageaient à faire la police au compte d'Israël dans les maigres territoires placés sous leur contrôle. Ils troquaient en définitive leurs treillis d'opérette contre d'authentiques uniformes de gardiens de prison et quelques costumes trois-pièces.

A partir de 2000, comme ce « processus » était parvenu à son terme initial, l'État d'Israël s'appuyant sur les conséquences des provocations d'Ariel Sharon y a mis fin : les incursions militaires et massacres de Palestiniens ont repris, la colonisation de même.

Mais la soumission ad nauseam des dirigeants du Fatah et de l'OLP n'a pas cessé, au contraire : jamais ces derniers n'ont cessé d'aller ramper devant les dirigeants d'Israël pour céder toujours plus aux exigences de l'État sioniste. Ce dernier a mis les bouchées doubles pour parachever la domestication de ses anciens adversaires : arrestation de Marwan Barghouti – le dirigeant du Fatah qui était désigné par Israël comme le chef de sa branche armée – en 2002 ; mort suspecte de Yasser Arafat en 2004 ; propulsion de Mahmoud Abbas – le représentant de l'aile la plus conciliatrice - à la tête de l'OLP et du Fatah en 2005, sous la pression insistante d'Israël et des États-Unis qui sont devenus, au passage, les principaux bailleurs de fonds de Ramallah. Le Fatah a été complètement purgé, liquidé dans l'« Autorité palestinienne ».

En 2007, le degré de putréfaction atteint par la principale organisation nationaliste palestinienne s'est manifesté à

travers la perte du contrôle de Gaza : face à quelques milliers de combattants liés au Hamas, les dizaines de milliers de combattants théoriques du Fatah se sont littéralement évaporés, l' « Autorité palestinienne » liée au Fatah s'est effondrée comme un château de cartes. Cette « Autorité » est, depuis, déchirée en deux fractions adverses. Quant aux élections qui devraient théoriquement permettre aux masses palestiniennes de désigner leurs représentants, elles ne cessent d'être « reportées » depuis des années.

Les tenants de l'État d'Israël, poussant de hauts cris d'horreur en public, s'en frottent les mains en privé : la victoire du Hamas, proclamée « entité terroriste », à Gaza autorise l'État sioniste à toutes les incursions sanglantes. Pourtant, à l'instar du Fatah, le parti islamiste n'a de cesse d'œuvrer à être « reconnu » par les puissances

impérialistes, a même révisé sa Charte en ce sens et œuvre à tenir Gaza en coupe réglée.

Début octobre, Hamas et Fatah ont annoncé la conclusion d'un « accord » en vue de rétablir l'unité des lambeaux d' « Autorité palestinienne » : qu'est-ce à dire, sinon que les uns et les autres se disposent une fois de plus à « négocier » avec Israël la poursuite de la colonisation, en même temps qu'ils s'accordent pour cadénasser par avance toute velléité de résistance au sein des masses palestiniennes ?

Ainsi, le « processus de paix » a si bien réussi que le gouvernement israélien et Trump envisagent désormais de plus en plus ouvertement de faire table rase de toute « autonomie » palestinienne pour avancer dans le sens de sa « solution à un État ».

Les conséquences du reflux et de l'échec de la vague révolutionnaire

Significativement, c'est lors du déferlement de la vague révolutionnaire partie de Tunisie et culminant en Egypte, en 2011, que des jeunes Palestiniens ont trouvé la force de chercher une issue à l'impasse politique dans laquelle les dirigeants nationalistes petits-bourgeois les ont enfermés. En effet : dans le même temps où ils renversaient Moubarak, les masses égyptiennes revendiquaient le combat pour la libération de la Palestine, qui est un combat contre l'État d'Israël. A plusieurs reprises, de réelles actions de boycott d'Israël (notamment son approvisionnement en gaz par l'Egypte) ont eu lieu. En septembre 2011, une manifestation au Caire, balayant le barrage policier, s'en est pris à l'ambassade d'Israël.

C'est dans ces conditions qu'au printemps 2011, les rédacteurs du « Manifeste des Jeunes de Gaza » ont pu développer plusieurs manifestations qui, parties de Gaza, se sont répercutées en Cisjordanie et en Jordanie. Ces jeunes revendiquaient de l'OLP qu'elle rompe avec le cadre des accords de Washington, qu'elle renoue avec l'objectif historique de libération de la Palestine et qu'elle réunifie l'ensemble des organisations palestiniennes dans ce sens. A Gaza comme en Cisjordanie, les jeunes se sont heurtés à la répression des différents morceaux de l' « Autorité palestinienne ».

Depuis, la vague révolutionnaire a reflué et, faute de direction révolutionnaire, elle s'est soldée partout par des

échecs : la dictature militaire égyptienne a été rétablie et a même durci le talon de fer ; de manière directe ou indirecte, les puissances impérialistes ont alimenté le déferlement de la barbarie en Libye et en Syrie ; en Irak, les opérations de « guerre contre le terrorisme » ont réduit en cendres les villes de Falloujah, Ramadi et Mossoul. Notons-le par ailleurs : en Syrie, les milices liées à Daesh se gardent bien de s'en prendre aux soldats israéliens de l'autre côté du Golan (sans parler des combattants liés au Front Al Nosra qui, eux, sont directement soignés dans les hôpitaux israéliens !).

Pendant plusieurs décennies – du début des années 1970 à la signature des accords de Washington, de la révolution en Jordanie en 1970 jusqu'à l'Intifada de 1987 – le peuple palestinien s'est placé, par son combat, aux avant-postes des masses de toute la région. Depuis les lendemains de la guerre du Golfe et la signature des accords de Washington, le rapport s'est inversé : sans mobilisation internationaliste résolue en soutien aux masses palestiniennes, ces dernières ne peuvent trouver la force de reprendre leur combat.

C'est une évidence qu'après le reflux de la vague révolutionnaire de 2011, les conditions de l'offensive sont éminemment favorables à l'État d'Israël et défavorables au peuple palestinien.

L'état des dictatures arabes

Si Trump défend la perspective d'une alliance renforcée entre Washington, Israël et l'Arabie saoudite, ce n'est pas sans raison : depuis plusieurs années maintenant, un rapprochement sensible s'est opéré entre Tel Aviv et Riyad.

La chercheuse Fatiha Dazi-Héni indique dans son livre *L'Arabie saoudite en 100 questions* (Tallandier, 2017 - p. 271) :

« Une campagne médiatique intense, menée en Israël, vante le rapprochement réel avec les pays du Golfe. Des rencontres d'Israéliens avec des responsables saoudiens ont lieu. Israël ouvre à Abu Dhabi sa première mission diplomatique dans le Golfe au sein de l'Irena (Agence internationale pour les énergies renouvelables) en

novembre 2015. Des coopérations sécuritaires privées sont lancées avec de petits émirats.

Le Royaume, lui, souhaite rester discret. Pour s'entendre avec Israël, il mise sur ses alliés arabes qui bénéficient de son aide financière considérable et qui ont signé des traités de paix avec Israël : l'Egypte et la Jordanie. Il compte aussi sur la Turquie qui, en juin 2016, renormalise ses relations avec Tel Aviv après six années de vives tensions.

Jamais Israël, dont le gouvernement Netanyahu, le plus à droite de l'histoire du pays, en faveur de la poursuite de la politique de colonisation des territoires palestiniens, n'a eu de relations aussi étroites avec les appareils sécuritaires et de renseignement égyptien et jordanien. La lutte coordonnée, pour contrôler les activités du Hamas

palestinien et prévenir les intrusions de l'État islamique installé au Sinaï et d'autres groupes jihadistes présents en Syrie, constitue l'un des volets pivots de cette étroite coopération »

La perspective de Trump est d'avancer dans le sens d'une « normalisation » des relations israélo-arabes dans le sang

des Palestiniens. La lutte en soutien au peuple palestinien est indissociable du combat contre les dictatures soumises à l'impérialisme, à commencer par le combat contre toute « normalisation » des relations israélo-arabes.

Quelques conclusions

Si favorable que soit la situation pour Trump et Netanyahu, si défavorable qu'elle soit aux masses palestiniennes, avancer dans le sens d'une « solution à un seul État » tel que Trump la présente n'est pas une mince affaire.

En dernière analyse, annexer Jérusalem pour en faire la capitale d'Israël, pousser jusqu'à son terme la colonisation de la Palestine suppose de procéder à un véritable génocide, au-delà de tous les massacres qui ont déjà été perpétrés par Israël. Cela ne pourrait être envisagé sans déstabiliser un peu plus toute la région. En réalité, cet objectif ne pourra pas être atteint.

A contrario, si désemparées que soient aujourd'hui les masses palestiniennes, et quelles que soient les difficultés auxquelles elles se heurtent, il n'est tout simplement pas possible pour elles de cesser de lutter contre la barbarie sioniste.

Mais il manque au peuple palestinien la perspective qui peut lui permettre d'avancer dans le sens de sa libération : pour en finir avec l'État d'Israël, pour une Assemblée constituante palestinienne sur tout le territoire de la Palestine garantissant le droit au retour des réfugiés, pour les États-Unis socialistes du Moyen-Orient. Il manque aux masses palestiniennes le Parti ouvrier révolutionnaire à même de défendre cette perspective : l'expérience montre que les organisations nationalistes petites-bourgeoises ne peuvent remplir ce rôle.

En-dehors de la Palestine, œuvrer réellement à soutenir le peuple palestinien commence par balayer résolument tous les bredouillages larmoyants sur le thème du « droit international » qu'il s'agirait de faire appliquer à l'ONU, les suppliques aux gouvernements impérialistes ou aux dictateurs. Seule la mobilisation internationaliste et

indépendante du prolétariat et de la jeunesse peut offrir un appui aux masses palestiniennes : ce combat est aussi un combat contre les gouvernements bourgeois ou soumis à la bourgeoisie. Foin de « droit international », il faut se placer inconditionnellement aux côtés du peuple palestinien, peuple opprimé, contre l'État d'Israël, État oppresseur colonial et raciste.

Les déclarations de Trump au sujet de la Palestine démontrent objectivement que la « perspective à deux États » est un leurre. L'offensive de Netanyahu, poussé à toujours davantage d'outrance meurtrière par ses « partenaires » de gouvernement et par de larges fractions de la population israélienne elle-même, est entièrement calculée et doit être exposée comme telle : il s'agit d'aller jusqu'au bout dans la colonisation de la Palestine, le massacre du peuple palestinien.

Mais avancer comme le font aujourd'hui reste un pari risqué. Ce qui empêche le développement d'un mouvement de soutien important, c'est en dernière analyse la politique des appareils qui continueront de vouloir rester accrochés au char de « leur » impérialisme en opposant par exemple « leur » diplomatie à la politique de Trump, l'ONU à la Maison-Blanche, le prétendu « droit international » aux opérations militaires de Netanyahu, le chimérique « processus de paix » au soutien réel aux masses palestiniennes.

Il faut combattre cette politique sur l'axe stratégique du soutien inconditionnel au peuple palestinien : à bas l'État d'Israël ! Ce combat est aussi un combat contre les gouvernements des puissances impérialistes et les dictatures arabes : il implique en effet de combattre toutes les relations diplomatiques, économiques, stratégiques, etc. entre Israël et ses alliés.

Le 15 octobre 2017



Les militants interviennent et informent C.P.S.

Conseil national de la FSU des 21 et 22 novembre 2017

Intervention du courant Front unique

En compagnie du ministre de l'intérieur, Macron a signé devant les caméras la loi dite « anti-terroriste » qui instaure dans le droit commun les principales mesures d'exception de l'état d'urgence.

C'est aussi devant les caméras que Macron avait signé les ordonnances contre le code du travail. Il savourait d'avoir réalisé sans accroc ce qu'il avait prévu. Et il était sans doute fier d'avoir obtenu la pleine collaboration de tous les dirigeants syndicaux qui avaient participé à l'intégralité des 55 réunions de concertation cet été.

Fort de cette victoire éclatante, il a pu aussi facilement imposer un budget scélérat accordant des avantages faramineux aux milliardaires et s'en prenant sans vergogne aux plus faibles. La hausse de la CSG a comme seul objectif de dynamiter la Sécurité sociale. Et ceux qui ont refusé de se dresser contre cette attaque frontale, se contentant de demander une « bonne compensation », ont participé de cette attaque historique contre le salaire différé.

Après le code du travail, ce sont toutes les conquêtes ouvrières que le gouvernement Macron-Philippe veut détruire. Droit à la santé, au logement, au chômage, à la retraite, droit aux études, sélection à la fac, enseignement professionnel, fonction publique. On en oublie certainement tant les objectifs du gouvernement sont ambitieux et menés au pas de charge.

Pour la fonction publique, il affiche des objectifs de réduction drastique de la dépense publique par la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat. Pour ce faire, il veut en particulier supprimer ou privatiser de nombreuses missions de service public. Et puisque ça lui a si bien réussi avec les ordonnances, il veut rééditer l'opération concertation pour faire associer les responsables syndicaux à cette attaque. C'est l'objet des forums de l'action publique.

Bernadette Groison [*secrétaire générale de la FSU*] nous a indiqué qu'elle tenait absolument à ce que notre fédération participe à ces forums, tout en disant qu'elle n'était pas dupe de la volonté gouvernementale contre la fonction publique. Elle nous a aussi indiqué que CGT-FO-Solidaires fonction publique ont annoncé que leurs représentants quittaient les groupes de travail préparatoires aux forums de l'action publique. Je suis loin de partager l'ensemble des considérants du communiqué de ces organisations. Mais comment pourrait-on être en désaccord quand il affirme que la consultation du forum action publique « *n'est destinée en réalité qu'à légitimer les réformes structurelles d'ores et déjà décidées par le gouvernement par le programme Action Publique 2022* » ?

Comment pourrait-on accepter que notre fédération maintienne sa participation, alors que les fonctionnaires subissent chaque jour de nouveaux coups ? Notre CDFN doit donc clairement se prononcer contre le programme Action publique 2022, et bien sûr décider de boycotter le volet forum action publique.

En voulant instaurer la sélection à l'entrée de l'université, le gouvernement a décidé d'atteindre un des objectifs majeurs de la bourgeoisie. Il faut rappeler que tant en 1968 qu'en 1986, les gouvernements à son service avaient échoué. En finir avec la possibilité pour tous les bacheliers de pouvoir accéder à l'enseignement supérieur, tel est le contenu essentiel du projet de réforme. Comme pour les ordonnances, la concertation avec les ministres Vidal et Blanquer, à laquelle les responsables de toutes les organisations syndicales ont participé, a permis au gouvernement de pouvoir présenter son projet de loi de sélection.

En respect des mandats essentiels de notre fédération, réaffirmés dans le texte action de septembre, notre CDFN [*Conseil délibératif fédéral national*] doit clairement se prononcer en exigeant le retrait du projet de loi qui sera adopté demain en conseil des ministres. Il doit aussi condamner les pressions qui commencent à s'exercer sur les enseignants de lycée pour qu'ils appliquent par anticipation ce qui n'est encore nullement une loi.

Avec son projet de loi de sélection, le gouvernement veut annuler la valeur de 1^{er} grade universitaire attaché au baccalauréat. Mais il veut aller plus loin contre ce diplôme, dont il veut supprimer le caractère national et anonyme.

C'est ce qu'il entreprend avec la concertation sur le bac et la contre-réforme du lycée. Il veut en effet se saisir de la modification du bac pour, en amont, procéder à une réforme du lycée qui commencerait dès la prochaine rentrée en seconde jusqu'à atteindre la terminale à la rentrée 2021. Bien sûr, qui peut douter des objectifs en termes de réduction de matières enseignées, d'heures d'enseignement et de suppression d'options pour le bac ?

La responsabilité de notre conseil national est d'appeler au boycott de cette concertation sur le bac.

Pour conclure, B. Groison nous dit qu'il faut pratiquer le « dedans-dehors » c'est-à-dire d'être « avec » et « contre » le gouvernement. Mais quand on est avec le gouvernement, on est bien avec lui... certes tout contre. Au contraire, il n'y a pas de meilleure manière de combattre le gouvernement que de rompre avec lui et c'est en engageant le combat contre lui qu'on pourra envisager de le mettre dehors.

Motions présentées par le courant Front unique

Pour la libération des prisonniers politiques en Espagne :

Le CDFN de la FSU affirme que le peuple catalan doit pouvoir exercer librement et démocratiquement son droit à l'autodétermination.

Le CDFN condamne la violente répression policière du gouvernement espagnol contre les manifestants pacifiques de Catalogne le 1^{er} octobre.

Il dénonce les arrestations arbitraires des dirigeants officiels des autorités catalanes et de deux dirigeants d'associations indépendantistes.

Il exige du gouvernement espagnol la libération immédiate de ces prisonniers politiques.

Pour : 11 / Contre : 53 / Abst : 1 / Refus de vote : 47

Pour le boycott des forums « action publique » :

Le gouvernement Macron-Philippe a clairement exprimé les objectifs du programme Action publique 2022. Il s'agit en particulier de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires d'ici la fin du quinquennat de Macron, en supprimant ou en privatisant de nombreuses missions de la fonction publique.

Le CDFN est déterminé à contribuer à faire échouer cette politique de casse de la fonction publique.

Le CDFN décide que notre fédération boycottera tous les volets du programme action publique 2022, à commencer par les groupes de travail et les forums « action publique ».

Pour : 21 / Contre : 55 / Abst : 0 / Refus de vote : 36

Pour le retrait du projet de loi de sélection à l'entrée de l'Université :

Le projet de loi présenté en conseil des ministres ce 22 novembre instaure la sélection à l'entrée de l'université et remet en cause le baccalauréat comme 1^{er} grade universitaire.

Le CDFN en exige le retrait immédiat.

Il mandate la direction de notre fédération pour qu'elle s'adresse aux autres organisations syndicales concernées d'enseignants, de lycéens et d'étudiants et aux confédérations pour que se constitue un front uni pour obtenir ce retrait.

Pour : 16 / Contre : 52 / Abst : 0 / Refus de vote : 44

Pour le retrait de la lettre de Blanquer du 13 novembre :

Le CDFN exige que le ministre de l'Education nationale retire la lettre du 13 novembre par laquelle il demande aux enseignants de lycée d'appliquer dès le conseil de classe du 1^{er} trimestre, donc par anticipation, le projet de loi de sélection à l'Université dont le CDFN rappelle qu'il n'a pas été voté.

Pour : 13 / Contre : 53 / Abst : 0 / Refus de vote : 46

Pour la rupture de la concertation sur le baccalauréat et le lycée :

Le CDFN sait parfaitement que le projet du gouvernement sur le baccalauréat et le lycée a pour axes essentiels :

- la liquidation du baccalauréat comme diplôme national et anonyme,
- une réforme du lycée qui se traduirait par la disparition de l'enseignement de disciplines et la diminution des horaires d'enseignement.

Pour s'opposer à ces projets dont seraient victimes les personnels et leurs élèves, le CDFN condamne les concertations qui les préparent et s'adressent aux directions des syndicats concernés pour qu'elles quittent sans délai ces concertations.

Pour : 14 / Contre : 58 / Abst : 0 / Refus de vote : 40

Motion adoptée par les professeurs du collège les Ormeaux (92)

Les professeurs du collège Les Ormeaux à Fontenay-aux-Roses (92), réunis en heure d'information syndicale le 5/10/2017, constatent qu'ils sont confrontés à un gouvernement qui applique clairement une politique contre la fonction publique, les salariés, les retraités et la jeunesse. En attestent les mesures annoncées : jour de carence, augmentation de la CSG, suppression de postes, contre-réforme du code du travail, sélection à l'entrée à l'université.

L'ensemble des fédérations de fonctionnaires appelle à la grève le 10 octobre contre cette politique, mais les professeurs du collège considèrent que les revendications doivent être clairement formulées :

- **Retrait du jour de carence,**
- **Aucune augmentation de la CSG,**
- **Aucune suppression de poste,**
- **Aucune modification des statuts de la Fonction publique.**

Ils appellent donc les fédérations de fonctionnaires, et en premier lieu la FSU, à reprendre clairement ces revendications et à n'accepter aucune rencontre avec le gouvernement tant qu'elles n'auront pas été satisfaites c'est-à-dire :

- **Pas de participation au pseudo-rendez-vous salarial alors que la valeur du point d'indice est gelée.**
- **Pas de participation au Forum de l'Action Publique qui veut définir les missions à privatiser pour pouvoir supprimer 120 000 postes.**

Adoptée à l'unanimité des 13 présents



Motion des enseignants du collège Alphonse Tavan (84), sur le recrutement des enseignants par les chefs d'établissement

Les enseignants du collège Alphonse Tavan, réunis en Heure d'Information Syndicale le vendredi 22 septembre à l'initiative de la section SNES, ont pris connaissance des propos tenus cet été par le Ministre de l'Education nationale, J.-M. Blanquer, dans un numéro du *Nouvel Observateur* qui titrait : « **École, le grand ménage** ».

Ils considèrent que ces propos constituent une déclaration de guerre faite aux professeurs de l'Enseignement public :

« Mon objectif est simple : des établissements avec des équipes unies, partageant un projet éducatif fort. Dans ce cadre, oui, il est logique que le chef d'établissement ait un rôle à jouer en matière de recrutement. Cela se pratique d'ailleurs dans les lycées français à l'étranger et participe à leur rayonnement. Les professeurs auraient tout à gagner à ces évolutions. »

- C'est la liquidation pure et simple du concours donnant droit à un poste.
- C'est le renforcement de l'autonomie des établissements en accordant tout pouvoir aux chefs d'établissements en matière de recrutement.
- C'est la liquidation de toutes règles de mutation.
- C'est aussi une attaque majeure contre l'organisation syndicale.

Pour parvenir à ses fins, J.M. Blanquer explique également dans l'article du *Nouvel Observateur* la méthode qu'il compte appliquer, celle du dialogue social :

« On va en discuter sereinement dans les mois à venir (...) Je pense surtout que le dialogue permettra de faire émerger les solutions les plus pertinentes (...) Il faut en discuter dans le cadre de larges concertations. »

En conséquence, les enseignants du collège Tavan s'adressent à la direction nationale du SNES :

- Prononcez-vous clairement pour la défense inconditionnelle du statut des enseignants et rejetez les propos du Ministre.
- Ne participez pas aux discussions qui s'ouvriront sur ce sujet.

Pour : 15 / Contre : 0 / Abst : 0



Motions présentées à la CA du SNCS-FSU, le 13 octobre 2017

Motions présentées par les militants de Front unique et de URIS

À bas le plan d'« action publique 2022 »

Boycott du grand forum de l'action publique

Le gouvernement prépare un programme « action publique 2022 » pour faire une « transformation » en profondeur la Fonction publique qui « accompagne rapidement la baisse des dépenses publiques ». Il vise à modifier « les missions du service public », les « moderniser », privatiser, supprimer les « doublons », abandonner des missions, généraliser le recrutement local, le salaire au mérite (RIFSEEP à la puissance 10), différenciation du point d'indice d'une fonction publique à l'autre...

C'est une politique qui vise à démanteler les garanties collectives, le statut, instaurer l'individualisation, la mise en compétition à tous les niveaux.

Le budget 2018 annoncé pour la recherche est très significatif avec l'augmentation du budget de l'ANR, c'est-à-dire un renforcement de la politique d'appel à projet. Il prévoit la baisse du plafond d'emploi dans les organismes de recherche (- 21 au CNRS) et dans l'enseignement supérieur (- 650 postes), et par contre une augmentation (CDI et CDD) pour l'ANR (+ 26) et + 731 pour les COMUE.

Pour impliquer les organisations syndicales et leur faire co-construire ce programme anti-fonction publique déjà arrêté, le gouvernement appelle les organisations syndicales à participer à un « grand forum de l'action publique ». La participation des organisations syndicales à un tel forum est antagonique à la défense des intérêts des personnels.

La CA du SNCS-FSU se prononce pour le retrait du « programme d'action publique 2022 », défendra cette position dans les instances de la FSU et estime nécessaire que la FSU boycotte ce forum.

Pour : 3, Contre : 16, Abst : 1, NPPV : 0

Contre la suppression des cotisations patronales et salariales de la Sécurité sociale et contre l'augmentation de la CSG, pour la défense de la Sécurité sociale

Non à la participation du « rendez-vous salarial » du 16 octobre

Le gouvernement a décidé de repousser le rendez-vous salarial du 10 au 16 octobre.

La suppression de cotisations salariales combinée à l'augmentation de la CSG et « ses compensations » sont au menu de ce « rendez-vous ». Cette mesure s'inscrit dans un vaste plan du gouvernement de détruire la nature même de la Sécurité sociale dont le financement, basé sur le salaire différé qui en fait la propriété des travailleurs, pour la faire passer définitivement sous le contrôle de l'Etat par la suppression des cotisations salariales et patronales d'ici la fin de l'année 2018.

C'est une régression sociale d'une ampleur considérable qui se prépare, la liquidation d'une conquête sociale vitale pour les travailleurs.

La CA du SNCS-FSU dénonce cette supercherie qui consiste à faire croire qu'il ne s'agit que d'une question de salaire perçu et déclare :

- Pas touche à la Sécurité sociale ! Maintien des cotisations salariales et patronales ;
- Non à l'augmentation de la CSG.

Considérant en plus que ce « rendez-vous salarial » est de plus cadré par la décision actée du gel du point d'indice et de l'annonce de son éclatement sur les 3 pans de la fonction publique, du rétablissement de la journée de carence, la CA du SNCS considère que ce rendez-vous salarial n'a rien à voir avec une vraie négociation sur la base des revendications. Cela n'a rien à voir avec une négociation salariale.

Accepter de participer à ce « rendez-vous salarial » et de discuter « compensation », c'est se faire complice de la liquidation de la Sécurité sociale.

C'est pourquoi la CA du SNCS FSU estime que la FSU ne doit pas participer à ce « rendez-vous » et demande à la FSU de ne pas y aller.

Pour : 3, Contre : 15, Abst : 2, NPPV : 0

Motion de la Commission exécutive CGT Finances Publiques Charente-Maritime (17), le 24 octobre

La DGFIP a convoqué les 19 et 20 octobre 2017 un groupe de travail avec les organisations syndicales pour liquider les règles de gestion, de mutations et d'affectations de tous les agents de la DGFIP (A, B et C) en supprimant la règle de l'ancienneté, en mettant chacun « à la disposition » des directeurs locaux, en interdisant le droit à mutation chaque année, en étendant les affectations « au profil », etc.

C'est une remise en cause sans précédent de décennies de conquêtes constituant des garanties, des protections et des sécurités essentielles de tous et de chacun d'entre nous.

La lettre du DG du 18 octobre donne déjà le calendrier d'application de ces mesures. Tout est bouclé d'avance !

Nous considérons que cette attaque qui vise les agents de la DGFIP s'inscrit dans les attaques générales de ce gouvernement contre les fonctionnaires à travers le programme « action publique 2022 » et les « États généraux de l'action publique », qui constituent un plan inédit de liquidation-privatisation des services publics et de liquidation des garanties statutaires (salaire au mérite, liquidation de la grille unique...).

Nous le voyons à chacun de ses actes : ce gouvernement est notre ennemi. On ne pourra le faire reculer qu'en le combattant. Pour cela, il faut refuser de participer à son « dialogue social » par lequel il veut impliquer les organisations syndicales dans la co-élaboration et la co-responsabilité du démantèlement de tous les droits des travailleurs. Il faut au contraire rompre avec ce gouvernement et en finir avec ce « dialogue social » et cette « concertation » qui n'ont d'autre but que de casser nos mobilisations et désarmer ceux qui veulent combattre. Nous avons besoin pour convaincre nos collègues d'entrer en lutte, que nos représentants nationaux adoptent une position de rupture et de combat contre ce gouvernement. Aucune conciliation n'est possible sur la remise en cause de nos conquêtes sociales et de nos droits.

C'est pourquoi nous demandons au BN de notre syndicat national :

- de rompre toute participation aux groupes de travail et de se prononcer pour le retrait intégral et immédiat des projets de destruction des règles de gestion,
- de demander à l'UFSE-CGT (Union des Fédérations des Services de l'État) de refuser toute participation aux réunions sur « action publique 2022 » et aux « États généraux de l'action publique. »

Adopté à l'unanimité

★

Intervention au Congrès de l'UD CGT 94, le 16 novembre 2017

Camarades,

Le 13 novembre, les fédérations de fonctionnaires CGT, FO et Solidaires ont publié un communiqué dans lequel elles déclarent - et je voudrais prendre le temps pour en citer l'essentiel :

« Les organisations syndicales de la fonction publique CGT, FO, Solidaires ont décidé de se retirer du cycle de groupes de travail relatif à la mise en place du Forum de l'action publique. »

Dès les premières réunions de préparation du Forum de l'action publique, il était déjà clairement apparu que celui-ci n'était qu'une mascarade permettant au gouvernement d'afficher un prétendu « dialogue social » (...)

Le comité d'action publique 2022 est chargé d'identifier des « réformes structurelles et des économies significatives et durables », sur l'ensemble du champ des administrations publiques. C'est dans ce but que le comité est invité à proposer des « transferts au secteur privé, voire des abandons de missions. »

Le cadre et l'objectif étant ainsi arrêtés d'avance, aucune marge de discussion n'est possible dans cet exercice contraint de « co-construction ».

Camarades, on ne peut que se féliciter de la prise de position de ces fédérations. Qui logiquement devrait être suivie d'un appel effectif et définitif au boycott de ce forum. « Co-construction », c'est exactement ce que le gouvernement attend dans tous les domaines de la part des dirigeants de fédérations et confédérations. Cette « co-construction » est l'un des pivots de la mise en œuvre de ces plans contre le prolétariat et la jeunesse. Je préciserai que nos dirigeants ne sont pas « contraints ». Pour échapper à la contrainte, il suffit simplement de rompre avec le gouvernement Macron-Philippe. Tout dépend de leur volonté politique d'affronter ce gouvernement.

La méthode systématique que le gouvernement Macron-Philippe utilise pour faire passer ces plans contre la classe ouvrière, c'est organisation de ce que l'on peut caractériser comme une orgie en matière de ce qu'il appelle le dialogue social. Pour exemple, après la concertation sur les ordonnances, celle engagée depuis juillet sur la sélection à l'université, concertation à laquelle ont participé les dirigeants de la FSU et de l'UNEF. Avec son projet de loi, le gouvernement Macron veut réaliser ce qu'aucun des gouvernements de la Ve république n'a pu faire depuis 1965 : instaurer la sélection à l'entrée de l'université, détruire le baccalauréat. La position de la confédération

doit être claire : « À bas le projet de loi instaurant la sélection à l'Université ; non à la liquidation du bac comme premier diplôme universitaire ».

Mais revenons à l'orgie de concertation. Quelques exemples. Le gouvernement prépare les assises de la mobilité dont le but est livrer le transport public à la concurrence avec en ligne de mire le démembrement de la SNCF, la liquidation totale du statut des cheminots. Il vient d'ouvrir une concertation sur l'apprentissage dont le seul objectif est d'en donner le seul contrôle au patronat avec comme corollaire la liquidation des LEP. La liste n'est pas close.

Alors camarades, il faut faire le bilan. Que l'on veuille ou non, nous avons subi une défaite retentissante sur la loi dite travail, je veux dire sur les ordonnances. Martinez a déclaré au journal *Les Echos*, le 14 novembre « Nous allons organiser la résistance dans les entreprises ». Qui peut croire que la résistance réelle pourrait être organisée entreprise par entreprise ? Nul ne doute que le rouleau compresseur des ordonnances sera mis en œuvre par les patrons avec le temps.

Mais à qui incombe la responsabilité de la défaite ? Je reviens à ce qu'ont déclaré les fédérations de fonctionnaires : « *Le cadre et l'objectif étant ainsi arrêtés d'avance, aucune marge de discussion n'est possible dans cet exercice contraint de « co-construction »* ». Evidemment, c'était le même cadre et les mêmes objectifs qui étaient ceux du gouvernement pour les ordonnances. Mais dès lors, n'était-il pas de la responsabilité des confédérations ouvrières, au premier chef de celle des dirigeants de la CGT, de dénoncer et de rompre avec la co-construction, la concertation, le soi-disant dialogue social ? Car de fait, il est incontestable que le contenu des ordonnances était connu depuis début juin. D'ailleurs un membre du bureau confédéral, Fabrice Angei, a lâché le 22 septembre qu'il considérait que la concertation n'aura été qu'un énorme « *trompe-l'œil* », « *les ordonnances ayant été très largement écrites à l'avance* ».

Alors, camarades, la question se pose comment faire face à ce gouvernement ?

Le préalable c'est que la confédération rompe avec le gouvernement Macron-Philippe. C'est qu'elle rompe avec le soi-disant dialogue social. C'est sur la base de cette rupture que pourra se constituer le front unique des confédérations et des fédérations pour affronter et vaincre le gouvernement Macron-Philippe.

On nous communique...

Contre l'avis de la direction du syndicat, la Commission administrative nationale du SNASUB, réunie les 14 et 15 novembre, a voté massivement un amendement à la motion générale qui demande à la direction de la FSU de quitter la concertation en cours sur la réforme de la Fonction publique, « le grand forum de l'action publique », à l'image de la position prise par les fédérations CGT-FO et SUD le lundi 13 novembre.

★

Résolution adoptée par la Commission exécutive nationale du syndicat national CGT du ministère du travail de l'emploi et de la formation professionnelle

Le 10 octobre, par la grève et la manifestation, des centaines de milliers de travailleurs du public se sont opposés à la politique anti-fonctionnaires de ce gouvernement : jour de carence, gel des traitements, augmentation de la CSG, 120000 suppressions de postes, etc.

Pourtant, le même jour, le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, a déclaré que celui-ci persistait à vouloir mettre en œuvre le programme « action publique 2022 », un plan inédit de privatisation-liquidation des services publics. Il a confirmé la volonté du gouvernement de faire éclater la grille unique fonction publique. Il a répété que le gouvernement proposait aux fédérations de fonctionnaires une concertation dans ce cadre.

Concrètement, le gouvernement veut associer les fédérations de fonctionnaires au « Grand forum de l'action publique » dont les conclusions, déterminées d'avance, consistent à remettre en cause les modes statutaires de recrutement, le mode indiciaire de rémunération, la grille unique, le cœur du statut.

Cette concertation serait en totale contradiction avec la volonté exprimée par les fonctionnaires le 10 octobre.

Les collègues veulent que notre fédération réalise l'unité pour défendre leurs garanties statutaires, leurs emplois, les services publics, pour exiger le dégel du point d'indice et non qu'elle aille discuter dans le cadre de la politique anti-fonctionnaire du gouvernement. C'est pourquoi, la CEN du SNTTEFP réunie le 12 octobre s'adresse à la direction de l'UFSE pour lui demander de :

- Refuser de cautionner le « Grand forum de l'action publique »,
- Le dénoncer comme une offensive contre nos garanties statutaires,
- Refuser d'y participer.

Elle demande à l'UFSE de prendre position dans ce sens pour mettre en échec l'offensive du gouvernement.

Prenez contact ! A.E.P.S. 1bis, Rue GUTENBERG, 93100 MONTREUIL, <http://socialisme.free.fr>

Directeur de la publication : Roland MICHEL -- Commission paritaire n°67187 -- n°ISSN: 0763790X -- Imprimerie spéciale